

éditions
LE FONDS BELVAL

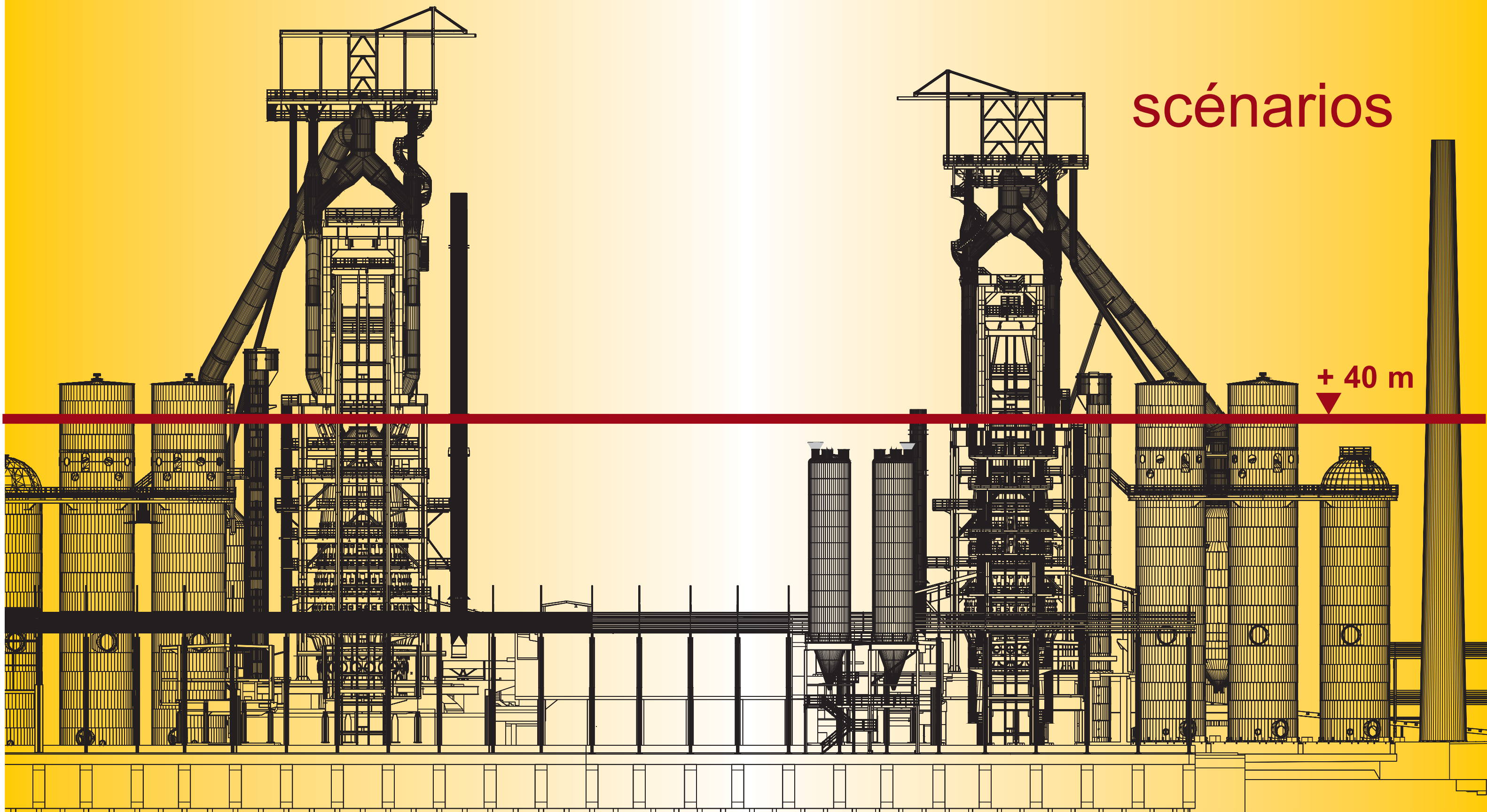
20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: +352 26 840-1 fax: +352 26 840-300
fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu
ISSN 1729-5319

m magazine

le périodique du fonds belval
no 4/2004

scénarios

+ 40 m
▼



sommaire



3

les nouvelles du fonds belval
les éditions

4

la coulée verte
une exposition pour un débat public

9

portrait
françois schuiten

10

2 hauts fourneaux 3 scénarios
comment conserver les hauts fourneaux de belval

15

guy bock
le dernier contremaître des hauts fourneaux

16

jeannot bewing
artiste

18

le crp gabriel lippmann
la dernière ligne droite

20

villerupt
une petite ville presque italienne

22

le logement ouvrier
un instrument de fidélisation

26

rockhal identity
le logo pour la rockhal

32

le lycée technique belval
une nouvelle école secondaire pour la région sud

parcs animaliers, belles vallées et fromages : belval et ses homonymes



Si vous tapez le mot " Belval " dans un moteur de recherche sur internet, 17.000 à 19.000 lignes s'affichent.

De nombreux enregistrements font référence à " notre " site Belval, mais vous y découvrez encore bien d'autres choses intéressantes et curieuses. D'abord il y a les innombrables noms propres, les Gilles et Jules, les Marie et Marie-France Belval. Ensuite viennent les sociétés Belval louant des appartements ou vendant des cellules photovoltaïques. Puis, avec les noms de lieux, on se rapproche de l'origine étymologique du mot ayant ses racines dans la " belle vallée ". Comme le parc animalier de Belval à Bois-des-Dames, créé par Jacqueline et François Sommer " pour réacclimater des espèces ayant vécu à Bel-Val il y a plus d'un millénaire ". Aussi apprend-on qu'il existe un hameau Belval-Ardenne qui compte 197 habitants dont 4% sont au chômage et un autre dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. Plus intéressant semble le village de Belval, situé à 4 km des Charmontois avec sa maison-forte de Belval-en-Argonne, vestige d'habitat seigneurial, avec l'histoire de sa sucrerie qui toutefois finira mal.

En passant par le château des jouets Belval et le champagne de Belval sous Chatillon vous tombez sur le fromage Belval fabriqué dans l'Abbaye de Belval, " situé aux creux d'un vallon boisé ". Ce fameux fromage mérite une attention particulière. Voyons ce que le dictionnaire des fromages nous raconte :

" Belval : Fromage à pâte pressée cuite et à croûte lavée, au lait de vache et fabriqué en Picardie. Egalement appelé Abbaye de Belval ou Trappiste de Belval. Petite production. Belval : Nom de la localité où est situé le Monastère à quelques kilomètres de Saint-Pol s/Ternoise. C'est en 1892 que quelques religieuses venant de Laval, prirent possession du monastère. La pâte pressée non cuite du Belval est à croûte lavée, elle est produite par les 40 religieuses du Monastère. Celles-ci traitent près de 12.000 litres de lait à la semaine. L'affinage de cet excellent fromage dure 1 mois 1/2, chaque pièce pèse environ 2 kg. Il est fabriqué aussi en petit format de 400 g lorsque son affinage est accentué, il prend parfois le nom d'une ville voisine, et une nouvelle personnalité : Le Fromage d'Hesdin. "

© Le Fonds Belval

Production : M. Lamesch, A. Lorang, A. Vaz
Graphic Design : C. Bizzari
Photos : Visions & More by André Weisgerber
Impression : Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

Luxembourg, décembre 2004

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement :
20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg Tél.: + 352 26 840-1 Fax: + 352 26 840-300 Email : fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu

Avec cette édition, le Magazine du Fonds Belval fête déjà son premier anniversaire. A en juger sur la demande croissante de nouveaux abonnés, il s'est bien établi dans le paysage des périodiques nationaux. Aussi suscite-t-il de nombreuses réactions positives de la part de ses lecteurs et lectrices. Ceci dit, n'hésitez pas à nous signaler vos commentaires et suggestions.

Dans la logique de sa politique d'information, le Fonds Belval a présenté au cours du mois de septembre une proposition de concept pour le futur Centre National de la Culture Industrielle (CNCI) qui a été mis en scène lors d'une exposition à la Kulturfabrik à Esch-Alzette. Cette exposition accompagnée d'une table ronde publique était destinée à lancer un débat sur les orientations du futur centre culturel qui sera implanté sur le site des Hauts Fourneaux.

Dans ce contexte, le Fonds Belval rend hommage dans la présente édition à deux personnages impliqués en la matière - chacun à sa façon -, le sculpteur Jeannot Bewing avec ses oeuvres de fer, le scénographe et dessinateur François Schuiten avec une interprétation utopique du site industriel.

C'est en vue de l'aménagement des Hauts Fourneaux que le gouvernement va prendre prochainement une décision sur les trois scénarios élaborés par le Fonds Belval en vue de la conservation des installations industrielles. Les détails des trois options vous seront révélés dès à présent.

Nouveautés sur le site également: le premier (petit) chantier est achevé, l'ancien bâtiment des contremaîtres a été transformé pour servir de pied à terre au Fonds Belval et de bureaux pour la surveillance des chantiers. A côté de la Rockhal qui commence à prendre de l'allure, le 3^e bâtiment en cours, le bâtiment provisoire pour le Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann sur le territoire de la commune de Sanem, sera achevé en janvier 2005.

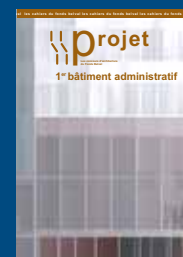
Finalement, nous vous présentons un de nos partenaires transfrontaliers, la commune de Villerupt où se déroule chaque année un des festivals de cinéma les plus populaires de la région Lorraine.

Nous vous souhaitons bonne lecture et une heureuse fin d'année!

L'équipe du Fonds Belval

Le Fonds Belval veut documenter le développement de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation tout au long de son devenir. Pour cela il a créé les Cahiers du Fonds Belval " Concept ", " Projet " et " Architecture ", éditions documentant l'évolution de ce projet qui marquera le début de ce siècle et l'avenir de la région Sud du pays.

publications



Toutes les publications peuvent être commandées auprès du :

Fonds Belval

20 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg
tél: + 352 26 840-1 fax: + 352 26 840-300
e-mail: fb@fonds-belval.lu
BCEE : LU85 0019 1755 3163 6000

La Rockhal

Les travaux de gros-œuvre de la Rockhal touchent à leur fin. Le second oeuvre et les techniques du bâtiment sont actuellement en cours. Malgré les retards dans le début des travaux, ceci en raison de la durée des procédures d'autorisation, la salle sera disponible pour le premier évènement qui aura lieu lors de la fête de la musique 2005.

Les Hauts Fourneaux

Les travaux de sécurisation des Hauts Fourneaux sont achevés. Nous attendons la décision du gouvernement concernant le scénario de conservation des installations pour engager la seconde phase de l'opération.

Le Skip

Le projet du pavillon d'information du Fonds Belval qui sera construit sur le rond point Raemerich est abouti.

Suite à un appel d'offre les travaux ont été adjugés à la société PREFALUX s.a. de Junglinster, société spécialisée dans le domaine de la construction en bois.

Les travaux de construction seront entamés après les congés de fin d'année. Le pavillon sera opérationnel pour le mois d'avril 2005.

Les Archives Nationales

Le projet de loi relatif à la construction des nouvelles Archives Nationales à Belval est déposé à la Chambre des Députés. Dès que le projet aura été voté les travaux pourront être mis en soumission.

L'Incubateur

Les études d'avant-projet de l'Incubateur (pépinière d'entreprises) sont achevées. Le projet de loi a été soumis au gouvernement pour approbation en vue de son dépôt au vote législatif à la Chambre des Députés. Les demandes d'autorisation seront introduites au mois de janvier.

Le premier Bâtiment Administratif

Les études d'avant-projet sommaire et le projet de loi relatif à la construction du projet ont été soumis au gouvernement pour approbation.

LA COULÉE VERTE

Du 16 au 30 septembre le Fonds Belval a organisé une exposition dans la Galerie Terre Rouge de la Kulturfabrik à Esch-Alzette et une table ronde publique pour présenter un concept pour le futur Centre National de la Culture Industrielle (CNCI) qui sera implanté sur le site des Hauts Fourneaux de Belval.

Tout d'abord, pour communiquer ce message quelque peu abstrait, l'exposition a pleinement exploité les qualités du lieu, lui-même témoignage de culture industrielle, par une scénographie travaillant avec des éléments de fer et d'acier, des photos, des objets, des projections, des jeux de lumière et de sons.

Articulée autour d'un élément central en fer armé avec des projections audiovisuelles, l'exposition a tracé quelques pistes de la culture industrielle à explorer dans le futur: la sidérurgie, le secteur industriel aujourd'hui et ses technologies de pointe, l'histoire sociale, les arts, la littérature. Le lieu d'implantation du futur centre a été évoqué par des images du dessinateur belge François Schuiten qui a imaginé une métamorphose symbolique - de la coulée de fonte vers une "coulée verte" - transformant le site industriel en un lieu fréquenté au quotidien, un espace de détente et de loisirs.

Pour approfondir la discussion sur le concept du futur Centre National de la Culture Industrielle, le Fonds Belval a invité autour d'une table ronde le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche François Biltgen, des représentants du Musée National des Mines de Fer, du Centre de Documentation sur les Migrations Humaines et des Amis de l'Ardoise, le coordinateur de la capitale et grande région européenne de la culture 2007 ainsi que le responsable de la Galerie Schlassgoart.

"L'enjeu du Centre National de la culture industrielle, c'est de faire un projet pour le grand public, un projet qui n'est pas élitaire" (F.Biltgen)

une exposition pour un débat public



CNCI - un projet destiné à mieux comprendre notre société d'aujourd'hui

La culture industrielle, l'exposition l'a esquissé, est un thème qui revêt beaucoup d'aspects, toute notre société est forgée par la culture industrielle. Le CNCI est donc un projet destiné à transmettre des connaissances à un grand public sur les thèmes en relation avec l'industrie, les technologies, les sciences dans le passé et le présent, à montrer leur impact sur la société et à informer sur les technologies du futur. Actuellement, ces connaissances font souvent défaut. Le CNCI a donc pour mission de soutenir et de promouvoir la recherche sur les origines et l'évolution de notre société industrielle et de proposer des activités au public destinées à mieux faire comprendre l'actualité d'aujourd'hui. L'invention de nou-

velles technologies toujours plus performantes, l'évolution du marché du travail, les migrations humaines, la mobilité, les perspectives professionnelles pour les jeunes sont autant de thèmes qui, pour les aborder, demandent une réflexion sur leurs antécédents.

L'enjeu pédagogique du CNCI est donc très grand. Le patrimoine social, culturel, architectural et économique de la culture industrielle est encore peu exploité au niveau pédagogique. Les expériences qu'ont pratiqué jusqu'à présent les musées de l'industrie en place et le succès que rencontrent les initiatives de visites d'entreprises témoignent de l'intérêt pour le sujet de la part du public.

Le CNCI répondra à ces missions par une mise en réseau des partenaires de

coopération, la création d'une cellule de recherche, l'offre d'un programme d'activités de qualité, l'élaboration et la mise en œuvre de projets pédagogiques.

L'idée du réseau très fortement appuyée

Si les grandes orientations du concept pour le CNCI ont été approuvées par les institutions représentées à la table ronde, le débat portait surtout sur les détails de mise en œuvre. Le réseau de coopération entre les musées de l'industrie et d'autres structures opérant dans le domaine de la culture industrielle a été un point qui a retenu plus particulièrement l'attention. L'idée de créer une structure de coordination fut très fortement appuyée, avant tout par le ministre François Biltgen. Au niveau ministériel, la création d'un

réseau sera indispensable pour définir une politique de la culture industrielle dans le futur. Regrouper les initiatives existantes au sein d'une confédération permettrait de mieux cerner les objectifs et faciliterait également la gestion des budgets par le ministère.

Toutefois, il a été souligné que le CNCI comme projet interdisciplinaire devra être alimenté également par d'autres ressorts, l'économie, l'environnement, le travail, le tourisme, etc. Le ministre François Biltgen, conscient de ce fait, a évoqué ses responsabilités en tant que ministre du travail dans le cadre de ce projet.

Les associations représentées ont exprimé leur volonté de coopérer à un réseau animé par le CNCI et ont souligné la nécessité de créer cette structure le plus rapidement possible. La mise en réseau permettra de trouver des synergies et d'économiser des ressources pour mieux les investir ailleurs. Les partenaires de coopération pourront se soutenir au niveau du développement de méthodologies, p.ex. dans le domaine de l'histoire orale, où le Centre de documentation sur les migrations humaines a entamé un projet transnational. Le sujet de l'histoire orale démontre aussi que le temps presse, - les interlocuteurs à interviewer d'une certaine génération

disparaissent -, et qu'il faudrait rassembler au plus vite toutes les structures travaillant chacune pour soi sur un projet similaire.

Dans la perspective de 2007, Luxembourg et Grande Région Capitale Européenne de la Culture, la mise en réseau des structures au dénominateur commun de la culture industrielle est une obligation. De tels réseaux fonctionnent dans d'autres régions européennes et le regroupement des structures au Luxembourg et dans la Grande Région s'avère indispensable, le thème de la culture industrielle étant un des sujets sélectionnés.

Toutefois la création du réseau ne sera pas une chose facile et demandera l'abandon de points de vue particularistes autant que l'esprit ouvert, prêt à se lancer sur des pistes nouvelles. Comme il a été remarqué à juste titre, la distribution de budgets publics ne sera pas chose facile. Ici un conseil scientifique tranchant sur les projets à financer s'avère indispensable.

La recherche considérée comme un outil indispensable

Un autre point qui a retenu plus particulièrement l'attention des intervenants et du public lors de la table ronde

fut la proposition pour la création d'une cellule de recherche et d'une chaire de la culture industrielle dans le cadre de l'Université du Luxembourg. Le CNCI a une très nette mission de soutenir et de coordonner des travaux de recherche qui contribuent à une meilleure connaissance de notre société et qui puissent servir de base à des projets destinés à un grand public.

De tous les acteurs présents à la table ronde, nul ne doute de la nécessité de promouvoir la recherche sur la société contemporaine luxembourgeoise. L'appel lancé au gouvernement luxembourgeois est donc de libérer des moyens pour que le Luxembourg puisse tenir la barre face aux projets scientifiques en cours dans la Grande Région, aux Universités de Metz, de Nancy, de Trèves, etc.

Il a été souligné que la recherche en sciences humaines et en sciences sociales a jusqu'à présent été le parent pauvre vis-à-vis des sciences naturelles et des sciences appliquées. Le programme de recherche "Vivre demain au Luxembourg" marque un début vers une orientation pluridisciplinaire soutenue dans le programme de l'Université du Luxembourg.

Une meilleure coordination de la recherche, qui actuellement se fait le

plus souvent sans cadre institutionnel, pourrait contribuer à mieux utiliser les ressources disponibles et à créer des synergies.

Le ministre François Biltgen ayant approuvé l'orientation interdisciplinaire du CNCI, son intérêt pédagogique, son importance comme centre d'activités tournant autour des technologies et de leur impact sur la société, reconnaît la nécessité de soutenir et de promouvoir la recherche qui, à la longue, aura non seulement une retombée culturelle et intellectuelle, mais également économique.

Horizon 2007

Le grand défi pour le projet du Centre National de la Culture Industrielle est maintenant l'horizon 2007 quand le Luxembourg et la Grande Région seront Capitale Européenne de la Culture. De nombreux projets sont en cours de route dont certains émanant de la culture industrielle. Le très beau site du Grand Hornu en Belgique, la Völklinger Hütte en Sarre seront au rendez-vous et lancent le défi. Le projet du Centre National de la Culture Industrielle et ses membres de réseau, devront marquer leur présence s'ils veulent, à l'avenir, jouer dans la cour de la Grande Région. "Concurrence positive", si l'on veut, en tout cas, le Luxembourg est appelé à faire preuve de qualité et d'originalité.

Fin mot de la soirée

En résumé, de cette soirée, on peut retenir que le concept proposé par le Fonds Belval pour la création d'un Centre National de la Culture Industrielle a été approuvé dans ses grandes orientations qui sont

- La création d'un réseau de coopération
- La création d'une cellule de coordination et de promotion à la recherche
- La programmation d'activités pour le grand public
- L'offre pédagogique

La réalisation de ce projet ambitieux demande un grand investissement de moyens et de compétences. Il devra faire appel à de nombreux partenaires. Il y en a pas mal qui ont déjà répondu très favorablement et qui n'attendent qu'à embrasser la tâche. ■

Visite de la première BC du Lycée du Nord Wiltz

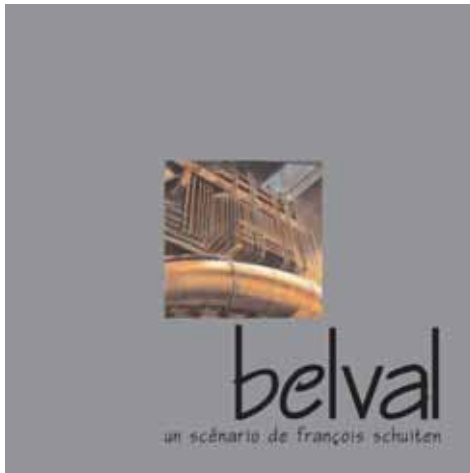
En date du 30 septembre, la 1ère BC du Lycée du Nord accompagnée de leurs professeurs Charles Even et Jean-Paul Larbière a visité le site Belval et l'exposition "La Coulée Verte" dans la Kulturfabrik.

Les élèves qui se sont exprimés sur cette visite étaient impressionnés par les Hauts Fourneaux, en ce qui concerne l'exposition, ils restaient apparemment un peu sur leur faim. Défi au Fonds Belval pour des futures activités pédagogiques dans son pavillon Skip.

" J'ai trouvé la visite du site plutôt intéressante, même si elle ne correspondait pas tout à fait à mes attentes. En effet, j'avais espéré apprendre plus sur le passé de la sidérurgie et comment cette dernière a contribué à l'enrichissement du Luxembourg. Mais cette visite était centrée sur les futurs projets et même si je n'ai pas tout retenu, c'était quand même intéressant d'en entendre une fois parler. Pour ce qui est de l'exposition à la Kulturfabrik, je trouve qu'elle n'était pas assez explicative. "

Un commentaire d'élève de la visite





François Schuiten n'est depuis longtemps plus un inconnu dans le monde de la bande dessinée. Il a réalisé beaucoup de publications au cours de sa carrière de plus de vingt-cinq années.

Mais son activité ne se limite pas seulement à la bande dessinée. Il est également scénographe d'événements et d'expositions, il travaille aussi sur des lieux, des immeubles, des espaces urbains.

En 1991 François Schuiten a collaboré à la réalisation du Pavillon luxembourgeois de l'exposition mondiale de Séville. Il a imaginé l'espace intérieur du pavillon dessiné par les architectes Bohdan Paczowski et Paul Fritsch qui étaient sortis lauréats d'un concours d'architecture. Le pavillon était une réussite.

C'est dans sa qualité de scénographe que François Schuiten a été invité par le Fonds Belval à mener une réflexion sur l'espace des Hauts Fourneaux. Son imagination a eu libre cours.

Il a développé le concept de la coulée verte, un concept qui se veut avant tout respectueux de l'histoire du site, de l'architecture de ces monstres industriels ainsi que du souvenir des hommes qui y ont travaillé.

A l'occasion de l'exposition "*La Coulée Verte*" que le Fonds Belval a organisée dans la galerie "Terre rouge" de la Kulturfabrik, a été présenté un album regroupant les dessins de la scénographie de l'espace des Hauts Fourneaux par François Schuiten. Le Fonds Belval a publié cet ouvrage pour conserver cette trace précieuse de la réflexion qui est menée au sujet des Hauts Fourneaux qui seront conservés et restaurés. L'édition a été limitée à 200 exemplaires, numérotés et signés par l'auteur. Une pièce de collection pour les amateurs avertis. L'édition est déjà épuisée.

Le projet propose de traverser le site dans les deux sens du nord au sud et de l'est à l'ouest. Des structures suspendues très fines qui ont un minimum d'impact sur le site, évolueront dans l'espace entre les vestiges industriels et permettront d'envisager une série de points de vue variés et spectaculaires.

Les nouvelles constructions ne toucheront pas ou très peu à cet endroit devenu "sacré", totalement et définitivement interdit au public, mais se limiteront à l'effleurier, le caresser, le pénétrer avec précaution, et à dialoguer avec lui.

Au fil des années, la nature reprendra ses droits. Elle ne sera pas laissée à l'abandon

mais sera cultivée, doucement, sauvagement, pour garder son caractère original.

Les passerelles largement vitrées pour donner des espaces clairs des vues imprenables, permettront aux piétons de circuler librement et de traverser le site sans le déranger.

Le niveau supérieur des passerelles sera couvert d'une toiture jardin - la coulée verte. Des plantes et des arbres taillés, des buissons, comme un jardin à la française, un jardin suspendu, avec des zones d'herbe où l'on pourra s'étendre, à l'ombre des Hauts Fourneaux. Cette nature organisée, stylisée, contrastera avec la nature sauvage des terre-pleins.

Ceci est un scénario possible pour l'espace des Hauts Fourneaux. Mais ce n'est pas le seul. D'autres idées sont discutées.

Introduire la ville dans l'espace des Hauts Fourneaux, ne pas les exclure de la vie urbaine. Utiliser les constructions industrielles en leur donnant de nouvelles affectations. Ne pas les considérer comme intouchables. Une autre thèse qui vaut la peine d'être étudiée.

Un concours d'idées entre architectes sera lancé pour obtenir des solutions diverses, de qualité, qui pourront répondre aux attentes des futurs utilisateurs du site. ■



portrait

François Schuiten

François Schuiten est né à Bruxelles le 26 avril 1956 dans une famille d'architectes. Il n'a que 16 ans lorsque ses premières planches sont publiées pour la première fois.

A l'Atelier Bande Dessinée de l'Institut Saint-Luc, il rencontre Claude Renard avec qui il réalisera deux albums: "Aux médianes de Cymbiola" et "Le Rail". Il collabore également aux trois volumes du "9ème Rêve" d'où sortiront les principaux artisans du renouveau de la bande dessinée belge. Avec son frère Luc, il élabore au fil des ans le cycle des "Terres Creuses"; trois albums sont parus à ce jour: "Carapaces", "Zara", et "Nogégon".

Depuis 1982, il travaille avec son ami d'enfance Benoît Peeters à la série "Les Cités obscures", publiant successivement "Les Murailles de Samaris", "La Fièvre d'Urbicande", "L'Archiviste", "La Tour", "La Route d'Armilia", "Brüssel", "L'Echo de Cité", "L'Enfant penché", "Le Guide des Cités" et "L'Ombre d'un homme". Ces albums ont été traduits dans une dizaine de langues et ont obtenu nombreuses distinctions.

François Schuiten a également dessiné de nombreuses affiches, illustrations, sérigraphies et lithographies. Il a réalisé une dizaine de timbres pour la poste belge.

Il a collaboré à la conception graphique de deux films "Gwendoline" de Just Jaeckin et "Taxania" de Raoul Servais et est co-auteur d'une série en animation de synthèse, "Les Quarxs". Avec Benoît Peeters il réalise deux documentaires-fiction: "Le Dossier" et "L'Affaire Desombres".

François Schuiten réalise plusieurs scénographies, dont la "La Ville Imaginaire", "Le Musée des Ombres" ainsi que le "Pavillon du Grand-Duché du Luxembourg à l'Exposition Universelle de Séville". Il signe également responsable pour le concept des stations de "Porte de Hal" à Bruxelles et "Arts et Métiers" à Paris. Il fut finalement le concepteur du gigantesque "Pavillon des Utopies" à l'Exposition Universelle de Hanovre.

En 2002 François Schuiten a obtenu en reconnaissance de ces nombreux travaux le Grand Prix de la Ville d'Angoulême, l'Oscar de la BD. ■

Lorsque la décision fut prise de conserver les deux derniers Hauts Fourneaux du Luxembourg, l'envergure du problème qu'implique une telle conservation n'était pas connu, ou du moins mal connu. Une décision spontanée, compréhensible. Il en va de notre passé, de notre identité, de notre avenir.

Des opérations similaires ont été entreprises à l'étranger, à Völklingen, Duisbourg, Hattingen. Mais là on a lancé le projet et on a vu ensuite. Pour certains aspects on a vu trop tard. C'est une erreur qu'on n'a pas voulu faire à Belval.

Le gouvernement a pris la décision de principe de conserver les Hauts Fourneaux. Mais il s'est réservé pour ce qui concerne le concept de conservation. Avant de prendre une décision définitive, il a demandé à connaître tous les tenants et aboutissants du problème. Une approche responsable et cohérente.

La conservation des Hauts Fourneaux est un fait décidé, mais seulement décidé quant à son principe. Plusieurs états de conservation de ces vestiges sont possibles.

D'un côté, il s'agit de monuments classés et on pourrait dès lors prétendre à leur conservation intégrale. D'un autre côté, il faut s'interroger sur le sens d'une telle conservation.

Et puis il y a les aspects financiers d'une telle opération. Les investissements de départ sont lourds. Mais les frais d'entretien à long terme sont encore plus conséquents.

Afin de pouvoir prendre une décision intelligente, une décision responsable, le gouvernement a chargé le Fonds Belval de faire une étude approfondie sur le sujet et de développer trois scénarios de conservation, d'en évaluer les coûts respectifs.

2 Hauts Fourneaux aux 3 Scénarios



L'état de vétusté des installations, les Hauts Fourneaux sont laissés à l'abandon depuis 1997, a exigé une première intervention rapide, sans délais, pour sécuriser l'ensemble. Il fallait éliminer les risques, déposer les parties des ouvrages qui pouvaient s'effondrer, tomber, blesser peut-être, et puis il fallait stabiliser le reste.

Une première tranche d'investissements a été autorisée par le parlement le 15 octobre 2004, qui a voté un budget de quelques 13.000.000.- d'euros pour réaliser ces travaux d'urgences. On a profité de cette opération pour faire un diagnostic plus précis des structures, des profilés et des tôles. Un diagnostic qui a permis d'évaluer correctement l'état des Hauts

Fourneaux. Puis, sur demande du gouvernement, l'étude de trois scénarios de conservation a été engagée. Trois scénarios qui intègrent tous, d'une manière ou d'une autre, les principes du projet urbain de la Terrasse. Le développement d'une cité nouvelle, non seulement autour des Hauts Fourneaux, mais si possible également dans l'espace de leur implantation.

Un concept nouveau qui n'a, à ce jour, été tenté nulle part ailleurs. Un enjeu de taille, mesuré à la nature même des Hauts Fourneaux et au gigantisme de leurs structures. Il faut les apprivoiser, les civiliser, les urbaniser.

Un projet ambitieux qui a pour but de garder dans la mémoire de la nouvelle cité les traces matérielles de ses origi-

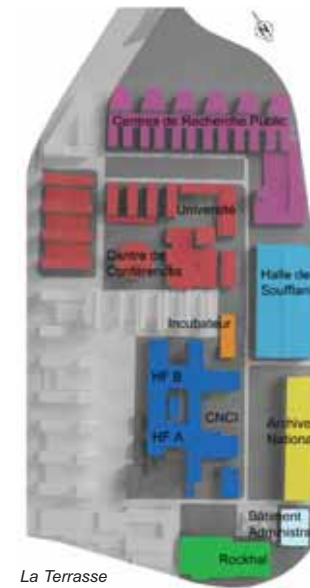
nes, tout comme les vestiges de la forteresse Luxembourg témoignent du passé militaire de notre capitale.

Les enjeux urbains du projet de conservation

Les enclaves urbaines ont toujours eu la survie difficile. Elles gênent, contraignent les échanges, sont des obstacles aux mouvements des gens et des choses. Plus elles sont grandes, moins elles sont acceptées, ou viables.

La vie urbaine exige la perméabilité des espaces, le mélange des fonctions, la circulation libre. Les obstacles sont autant de freins à l'activité urbaine, à l'attractivité d'un lieu. L'espace public accessible, sans restriction, est le lieu privilégié aux échanges culturels, à la vie sociale et à la vie économique.

Belval est une ville en devenir, une opportunité pour demain qui a des racines profondément ancrées dans le



La Terrasse des Hauts Fourneaux

3 scénarios potentiels - un choix réel

Trois scénarios ont été étudiés. Chaque scénario a sa logique propre, sa cohérence, mais des points de vues différents. Chacun a ses avantages, ses inconvénients. Mais tous les trois sont complets, ils sont viables. Ils ont été évalués de la même manière pour rester comparables.

Le premier scénario poursuit une approche de muséologie puriste. Il s'agit de conserver les deux Hauts Fourneaux dans leur état actuel, de changer le moins possible aux installations. Les considérer non seulement comme des monuments, mais les élever au rang d'objets culturels.

Le second scénario met l'accent sur la silhouette des Hauts Fourneaux. Ils ont marqué le paysage de la métropole de fer de leur omniprésence. Ils sont visibles et reconnaissables de loin.

En venant de Luxembourg, sur l'autoroute après Leudelage, on les distingue de loin. Sur les hauteurs de Dippach, à Soleuvre, Belvaux, depuis le Galgenberg et des communes françaises, de partout on les aperçoit, la silhouette des deux Hauts Fourneaux de Belval. Le second scénario met surtout l'accent sur le "Landmark".

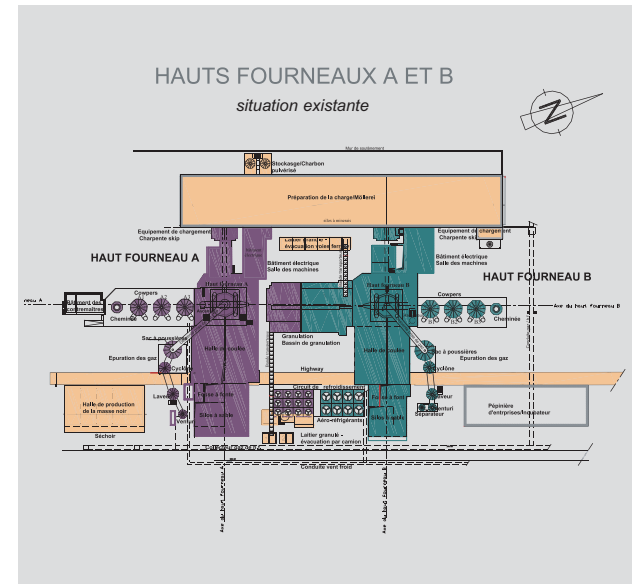
Et là au milieu il y a les Hauts Fourneaux, un espace de 3,5 hectares. Presque un centre ville, la vieille ville de Luxembourg. Cet espace ne peut pas s'exclure de la ville, il doit participer à son développement, en faire simplement partie. Il en va de sa propre survie, de sa pérennité.

sol. Un passé industriel qui a fait la fortune du pays, qui a assuré son avenir. Un passé qu'il faut, sinon glorifier, du moins conserver dans la mémoire sur le lieu même.

La Terrasse des Hauts Fourneaux accueillera la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, un projet dans la continuité de la tradition industrielle qui, pendant presque un siècle, a consacré la même devise dans le domaine de la sidérurgie.

Des activités universitaires s'y développeront, l'enseignement supérieur, la recherche, le développement de technologie, le transfert des connaissances, tout ce qui fait l'université moderne, celle qui se consacre au progrès de la société.

Mais aussi le privé trouvera sa place, les services, le commerce, il faut pourvoir aux besoins, la culture, il ne faut pas oublier la culture. Une vie intense, des infrastructures modernes, des auditoriums, des instituts, des laboratoires, des bureaux, des magasins, banques, bistros, un quartier de ville comme partout ailleurs.



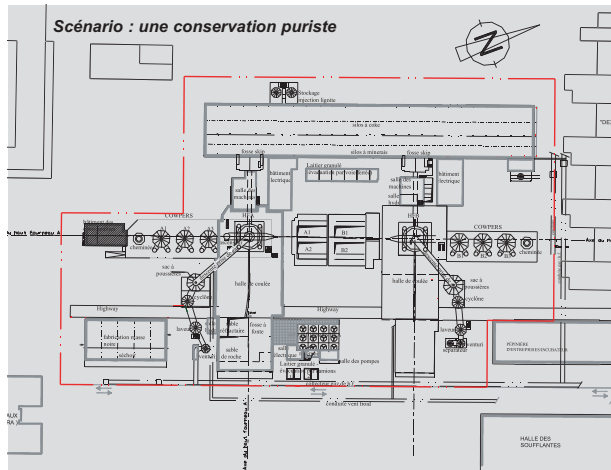
Le troisième scénario quant à lui est un compromis entre les deux approches précédentes. Un des Hauts Fourneaux est conservé dans sa quasi totalité. Le deuxième sera démantelé pour ne garder que l'essentiel des éléments majeurs, dans l'esprit du deuxième scénario.

Les trois options présentent un réel choix, leurs concepts sont suffisamment divergents tout en restant défendable dans leur cohérence. Ils permettent par leur divergence de mieux cerner les objectifs à poursuivre. Les exemples permettent de mieux comprendre les options potentielles et surtout leurs implications culturelles, financières et urbanistiques.

Cet exercice nécessaire à une prise de décision, intelligente, compétente et responsable est une condition sine qua non à la réussite du projet et à la pérennité du concept retenu. Il faut disposer de toutes les informations pour pouvoir décider des choses.

Scénario : une conservation puriste

Les Hauts Fourneaux de Belval sont un patrimoine industriel unique au Grand-Duché de Luxembourg voire au-delà des frontières. Ils méritent une conservation soutenue à 96% de l'existant, ils doivent rester intacts, au même titre que les fortifications de la ville de Luxembourg ou les châteaux forts médiévaux considérés comme patrimoine architectural national.



Le premier scénario a pour objectif la conservation intégrale des installations du Haut Fourneau A pour documenter l'histoire technique, industrielle et sociale de la sidérurgie au Luxembourg.

Le Haut Fourneau B ainsi que la Möllerei et les installations communes aux deux Hauts Fourneaux, la granulation, les rails etc, seront conservés avec certains aménagements possibles en vue de l'utilisation future du site.

La réaffectation des installations qui ne sont pas soumises à la conservation intégrale est admissible, sous réserve de ne pas dénaturer l'ensemble. Elles pourront être transformées afin de dégager certains axes de communication, en vue d'une intégration du site des Hauts Fourneaux dans le nouveau contexte urbanistique. Mais le caractère industriel doit dans tous les cas être conservé.

Ce scénario s'applique à une conservation du site au sens de la charte du patrimoine industriel élaborée par le TICCIH (comité international pour le patrimoine industriel) en 2003 :

"La conservation du patrimoine industriel dépend de la préservation de l'intégrité fonctionnelle du site, et les interventions sur un site industriel devraient viser à maintenir cette intégrité autant que possible. La valeur et l'authenticité d'un site industriel peuvent être fortement réduites si les machines sont retirées ou si des éléments secondaires faisant partie de l'ensemble sont détruits."

Cette charte, qui se veut être le parallèle de la charte de Venise pour les monuments industriels, attend encore son approbation par les membres de l'UNESCO, autorité incontestée dans le domaine.

Le projet d'intégration urbaine de l'espace passe au second rang. Les concessions faites à la nouvelle ville sont mineures, juste ce qu'il faut pour ne pas rester une nouvelle ville interdite, un musée à part entière.

Le souci majeur est la conservation presque intégrale du patrimoine industriel pour les générations à l'avenir. Ce qui a été détruit ne peut plus être reconstruit.

Scénario : la silhouette des Hauts Fourneaux

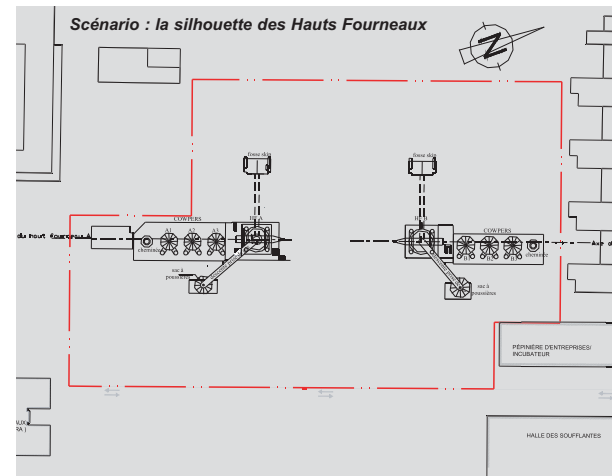
La silhouette des Hauts Fourneaux à marqué le paysage de la région industrielle du Luxembourg, un souvenir indélébile gravé dans la mémoire des gens. Les éléments constituant la silhouette du site comme elle est perçue de loin et à l'approche du site sont conservés.

Les éléments qui seront préservés devront permettre la lecture de la silhouette caractéristique du site des Hauts Fourneaux. Elle est définie par les éléments de gabarit important et dépassant en hauteur les bâtiments avoisinants projetés par le plan directeur de Belval.

Les Hauts Fourneaux seront noyés dans la ville dont la corniche sur la Terrasse s'élève à 40 mètres, ce qui correspond en gros à la hauteur de l'actuelle halle des soufflantes, une référence visuelle.

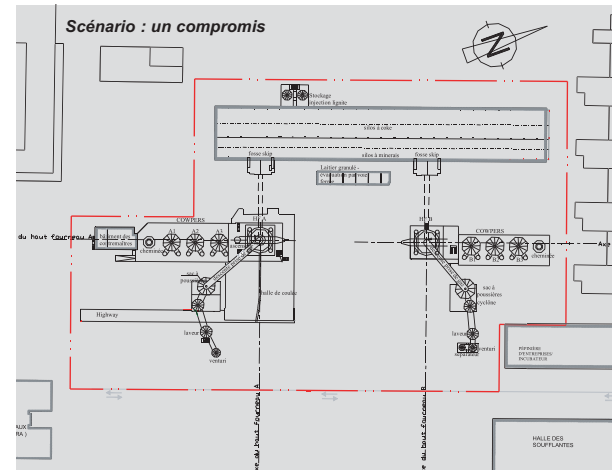
Ils seront dépouillés des structures secondaires, des conduites ainsi que des constructions annexes de façon à mettre en évidence les pièces maîtresses intervenant dans la production de la fonte. La Möllerei et les diverses installations communes seront également démolies. Ils ne contribuent en rien à la silhouette du site.

Libérant des surfaces importantes, cette proposition maximise les conditions d'intégration de nouvelles fonctions sur le site des Hauts Fourneaux ainsi que des éléments conservés dans le nouveau contexte urbain.



Ce projet privilégie évidemment le développement urbain qui pourra accaparer les surfaces dégagées. Créer du neuf, construire une ville, mais conserver un souvenir, une sorte de mémorial, que l'on peut voir de loin et qui marque le lieu, qui situe Belval.

La documentation historique et technologique n'est pas visée. Des moyens de substitution, maquettes, documents graphiques, la photographie devront pallier au déficit. Et puis, pas loin, il y a Völklingen, là toute la sidérurgie est documentée.



Scénario : un compromis

Documenter le fonctionnement sur un seul des deux Hauts Fourneaux et conserver la silhouette du second. Ils seront conservés à des degrés différenciés mais complémentaires.

Les éléments significatifs du Haut Fourneau A et une partie de la Möllerei seront conservés quasiment intacts dans le but de documenter l'activité sidérurgique, le processus de la production de fonte.

Un certain démantèlement, surtout dicté par des raisons d'économies, est jugé nécessaire. Les structures secondaires du Haut Fourneau sont réduites aux nécessités d'une accessibilité partielle des installations et les équipements électriques tout comme les réseaux hydrauliques qui sont difficiles à entretenir seront entièrement déposés.

Le Haut Fourneau B sera conservé à un degré moindre, à un degré similaire à celui du second scénario. Le but de cette option est de conserver intacte la silhouette du site.

Conservé à des fins documentaires serait inutile car la documentation ne s'en verrait pas améliorée. La seule différence notable des deux Hauts Fourneaux concerne le système d'alimentation. Si le premier est équipé d'un gueulard avec cloches, le second dispose du système sans cloches. Il suffit donc de conserver les deux systèmes. Les rendre accessibles est une autre option possible, éventuellement utile.

Le volume extérieur de la Möllerei sera préservé dans son ensemble en tant qu'élément caractéristique du site. Elle pourra être affectée à de nouvelles fonctions utiles dans toute sa partie éviscérée. La réaffectation d'un ouvrage est la garantie de sa conservation à plus long terme.

Les bassins de granulation, le bâtiment de la masse noire, les installations de refroidissement des eaux, ainsi que les différents réseaux de gaz devront être déposés.

La proposition de ce scénario vise à réaliser un équilibre entre les ouvrages conservés et les surfaces libérées. La situation projetée permettra une intégration aisée du site de Hauts Fourneaux dans le nouveau contexte urbain et de lier intimement le développement urbain à la conservation du monument culturel.

La conservation du Haut Fourneau A, préférée à la conservation du Haut Fourneau B, est motivée par le fait que le premier est le seul et restera probablement le seul haut fourneau à l'arrêt au monde qui aura été nouvellement rééquipé pour une campagne d'exploitation sans avoir jamais été allumé. Une exclusivité mondiale.

Le troisième scénario de conservation permet de dégager des surfaces au sol notables tout en gardant une documentation valable du processus de production de fonte et préservant la silhouette du site. De nouveaux axes de circulation entre les Hauts Fourneaux et à l'arrière de ceux-ci du côté de la Möllerei pourront être aisément aménagés. Des ouvertures sur la place des Archives Nationales sont possibles. Des espaces ouverts à caractère public accentuent la perméabilité du site et excluent la ghettoïsation des alentours directs des Hauts Fourneaux permettant une vitalisation fonctionnelle du lieu.

Ce scénario est propice à l'intégration aisée des Hauts Fourneaux dans le nouveau contexte urbain.

Une évaluation comparative des trois scénarios

Mettre les décideurs en mesure de prendre leurs responsabilités consiste principalement à leur fournir toutes les informations sur la portée de leur décision.

D'un côté il y a les implications socio-culturelles du projet. Mais d'un autre

côté il y a les implications financières des projets. Il faut tenir compte de tous les aspects du problème.

La réalisation de ce projet, quelque soit le scénario retenu, implique un investissement à réaliser, le coût de la restauration. Mais au-delà de ce coût premier il y a les frais ou investissements à long terme, le coût de maintenance du projet, qu'il faut assurer pour garantir la pérennité du projet.

L'étude financière des scénarios a fait apparaître que les coûts d'investissements premiers sont sensiblement les mêmes. Au départ cela semblait étonnant. Mais l'analyse des budgets a montré que plus on dépose, la dépose coûte, moins on doit restaurer, la restauration coûte également. Cette équation est rééquilibrée à l'avantage de la dépose; le bénéfice de la vente de la ferraille est actuellement appréciable.

En ce qui concerne les coûts de maintenance le problème est plus simple, plus évident au départ. Plus on conserve plus il y a à entretenir. Les estimations ont été faites sur une période de 30 années, une génération, en se réfé-

rant à des cas d'espèces sinon identiques du moins semblables.

La maintenance des structures métalliques, fers ou aciers, comporte deux éléments majeurs. D'une part, il y a l'entretien structurel, le gros entretien. D'autre part, il y a l'entretien des surfaces. Il est clair que ces deux aspects sont liés, car moins on entretient la surface des structures métalliques plus l'entretien structurel sera important.

On est donc parti sur une périodicité de 7 ans pour les campagnes d'entretien des surfaces, dérouillage et mise en peinture; périodicité appliquée pour des projets comme la tour Eiffel ou la Schwebebahn à Wuppertal. On a évalué ensuite le coût de l'entretien structurel sur une période de 30 ans avec un amortissement de 50 %, ce qui équivaut à une durée de vie après restauration de 60 ans.

Le résultat final reste logique. Le coût total est proportionnel à la substance conservée. Donc le scénario qui propose de conserver intégralement les Hauts Fourneaux implique également le coût global le plus important. ■

Le projet de la conservation des Hauts Fourneaux suscite beaucoup d'intérêt, appelle de nombreuses questions dans le grand public. Ville interdite pendant presque un siècle, l'usine de Belval était toujours une cité mystérieuse pour tous ceux qui n'y travaillaient pas.

Les Hauts Fourneaux sont impressionnants, même à l'arrêt. 10.000 tonnes d'acier chacun. 90 m de hauteur. L'acier rouillé, couleur aux mille reflets. Du haut de la tour carrée à plus de 40 mètres un panorama époustoufflant.

A l'Est, la ville d'Esch, ses clochers au loin, au-delà de l'usine encore en activité; à l'Ouest, Belvaux blotti à flanc de coteau; au sud, pas très loin, la corniche du plateau lorrain. Et puis au Nord il y a la plaine qui s'étend jusqu'à Leudelange, Luxembourg, au Nord-Ouest.

Pour arriver là-haut, un dédale d'escaliers, des passerelles, des plates-formes balayées par le vent. A chaque détour une

visitez les hauts fourneaux

autre perspective, souvent inattendue. Et le Haut Fourneau est tout près, on peut même le toucher. C'est une sensation particulière, peur, respect.

Un spectacle qu'on ne peut soustraire à ceux qui s'intéressent. Nous proposons au public des visites accompagnées pour groupes, sur demande.

Pour tout renseignement supplémentaire adressez-vous au Fonds Belval au numéro 26840-1.

Vous êtes les bienvenus.

les grands projets de référence

Les grands projets de référence pour la conservation des Hauts Fourneaux sont principalement situés en Allemagne, dans les régions industrielles, la Sarre et la Ruhr. Les plus prestigieux sont la "Völklinger Hütte", Duisbourg-Nord "Emscher Park" et Hattingen. Trois sites, trois concepts différents.

Völklingen est le plus prestigieux des trois. Ce monument classé au Patrimoine Culturel Mondial de l'UNESCO est par son envergure, il s'agit d'une usine qui compte 6 hauts fourneaux, complets, en batterie, datant pour les plus anciens du 19^e siècle, une usine au profil incomparable, une silhouette majestueuse. Cela lui a d'ailleurs valu le label de l'UNESCO. Ce label oblige. Le projet de conservation des installations de l'usine est profondément conditionné. Un projet de conservation sans entorses et sans compromis. Un musée, accessible bien sûr, mais une enclave dans la ville, une enclave muséale.

A Duisbourg, la situation est différente, le projet aussi. Le "Emscher Park", un aménagement paysager, une zone de récréation, pas d'urbanisme, ni un musée. Il y a trois hauts fourneaux. Ils sont là, au milieu du parc ou plutôt en périphérie du parc. Un des hauts fourneaux est utilisé comme coulisse d'un cinéma en plein-air, le second est condamné, inaccessible, une clôture de trois mètres, laissé à l'abandon pour des raisons financières, sans doutes. Le troisième, on

peut le visiter, mais à ses propres risques et périls. Les aménagements sont réduits à leur minimum, nettoyage, sécurisations sommaires. Il y a eu deux morts, un suicide. Mais il y a le spectacle, une illumination polychrome qui, le soir, la nuit impressionne de loin. Les halles de l'ancienne usine sont utilisées pour des manifestations culturelles, sportives ou encore commerciales, à la demande d'organismes privés ou publics, peut-être moins nombreux, une opportunité plus qu'un choix.

Hattingen, c'est un musée technique. Une installation, dégrossie, repeinte comme à l'origine. Documenter le parti technique est l'option du concept. Montrer le nécessaire, le possible, pas de romantisme ou de nostalgie, conserver une machine en l'état, un musée de la technologie.

Le concept pour Belval suit une voie différente, inédite. Pas d'exclusion, pas d'enclave mais l'intégration des Hauts Fourneaux dans l'espace urbain. La démarche est innovante. La Terrasse des Hauts Fourneaux sera un lieu commun de la ville. La cité s'appropriera l'espace des Hauts Fourneaux qui seront là comme une fatalité de l'histoire. ■



interview

Guy Bock

le dernier contremaître des hauts fourneaux

volet d'information et de formation à de nouvelles procédures de travail, et surtout la sensibilisation continue sur la sécurité au travail.

Quel est le sentiment que vous éprouvez aujourd'hui à l'égard des Hauts Fourneaux éteints ?

Même avec le recul de ces quelques années, j'ai toujours de bons souvenirs de cette période ou les Hauts Fourneaux " vivaient " encore. Les premières années après l'arrêt du HF B j'ai évité de visiter le site Belval. Avec les Hauts Fourneaux à l'arrêt, ce site qui vibrat d'activité et de monde, s'était transformé en une usine fantôme. Après une période de regret et d'amertume, et même d'un peu de deuil, il y a eu l'espoir de préserver deux des trois derniers Hauts Fourneaux en activité du Luxembourg. Aujourd'hui ils sont toujours là et je suis bien content que nous ayons l'occasion de leur redonner une deuxième vie.

Quelle importance ont, selon vous, les Hauts Fourneaux dans le futur pour le site de Belval et pour les Luxembourgeois en général ?

Les Hauts Fourneaux forment par leur taille un élément dominant de la silhouette du nouveau quartier Belval-Ouest. J'espère que nous puissions arriver à les réanimer d'une manière ou d'une autre pour en faire un pôle d'attraction et les intégrer dans la vie

quotidienne du nouveau quartier qui se construit. Sous ces conditions pourra se créer un lieu de commémoration vivant en honneur de tous ceux qui ont travaillé dans la sidérurgie et qui par leurs efforts ont contribué à la richesse de notre pays.

Comment voyez-vous le problème de la conservation des installations industrielles ?

Tout d'abord il faut avoir une idée claire du but de cette conservation. Personnellement je pense qu'il ne suffit pas de remettre les installations en peinture et les protéger contre les intempéries. Il faudra aller au-delà de cette conception de conservation pour éviter que les Hauts Fourneaux n'aient qu'une fonction de coulisse ou de décor. Il y a plus de potentiel dans ce site ! Il faudra tout d'abord rendre accessible au public la dimension "tour" que constitue un haut fourneau. Pour un haut fourneau en service cet accès est impossible. De même, visiter l'intérieur d'un haut fourneau vide, c'est une occasion rare, même pour des haut-fournistes ! A Belval nous avons un haut fourneau neuf qui n'a jamais été remis en service après sa dernière réfection. C'est une chance unique.

Pour que le site devienne attractif pour un large public, il faut finalement qu'il y ait du mouvement, de la vie. Il faut quelque chose qui bouge. ■

Bewing Jeannot *simplement* artiste



La sculpture métallique de Jeannot Bewing devant le Centre Universitaire

JEANNOT BEWING - UN HOMME DU FER

Jeannot Bewing est sculpteur. Ici au Luxembourg ainsi qu'à l'étranger il est surtout connu pour ses sculptures en fer.

L'artiste est né le 28 mars 1931 de nationalité luxembourgeoise à Esch-sur-Alzette où il vit depuis 1939. En mai 1947, à l'âge de 16 ans, Jeannot Bewing est embauché auprès de l'ARBED-Belval où il travaille pendant presque 40 ans. Il travaille au laminoin. Parallèlement à son activité chez ARBED-Belval, Jeannot Bewing travaille artistiquement en réalisant des sculptures en bois, en pierre et en fer.

A la question depuis quand il est sculpteur, Jeannot Bewing répond tout simplement qu'il faut voir les origines dans son enfance où il était déjà très créatif. Pendant les vacances d'été il fabrique des jouets, des voitures, des éoliennes, des poupées et berceaux pour sa soeur. Pour la fête de Noël, il bricole une crèche en glaise qu'il sèche ensuite dans le four et qu'il peint avec de la peinture à l'eau. Plus tard il commence à réaliser des sculptures en papier ou carton.

LA FORCE DU SCULPTEUR CONTRE LA FORCE DU FER

Pendant une première période Jeannot Bewing réalise des sculptures en bois coloré. Après cette phase il se consacre pendant deux ans aux sculptures géométriques. Mais les sculptures géométriques le fatiguent vite. Réaliser une sculpture géométrique est un travail extrêmement précis, un travail millimétrique. Le fait que les sculptures géométriques ne réservent plus de surprises à leur achèvement lui déplaît le plus. Avant de réaliser une sculpture géométrique, il faut en effet concevoir mentalement la sculpture jusqu'au dernier détail.

Après les sculptures géométriques Jeannot Bewing se consacre au fer. Les sculptures en fer constituent la majeure partie de son œuvre. Mais pourquoi le fer ? C'est surtout l'énorme résistance du fer dans l'état froid par laquelle Jeannot Bewing se sent attiré. "Le fer est un matériau qui te montre les limites de ton travail. Le fer a de la force. Le travail dans le fer est un combat entre la force du fer et ta propre force". C'est la raison pour laquelle Jeannot Bewing travaille le fer à froid. Il s'impose intentionnellement cette restriction, il cherche la résistance. Il joue avec le fer et laisse sa surface toujours telle qu'elle était lors de la sortie du laminoin respectivement tel qu'il l'a trouvé lorsqu'il utilise des "objets trouvés".

De nombreuses sculptures de Bewing ont un aspect rouillé. La rouille est pour Jeannot Bewing une expression du temps, de l'âge, de l'histoire.

PREMIERES EXPOSITIONS A CONSDORF ET PARIS

En 1968 Jeannot Bewing expose pour la première fois, dans la "Consdorfer Scheier" et dans le Jardin du Palais Royal à Paris. Depuis lors, il connaît une grande renommée. De nombreuses expositions collectives et particulières au Luxembourg et à l'étranger se succèdent. Au Luxembourg il expose ses sculptures régulièrement dans la galerie La Cité.

En 1975 Bewing séjourne à la Cité Internationale des Arts à Paris, fondée en 1965 et lieu de séjour, d'échanges et de rencontres d'artistes venus du monde entier. En 1986 il participe à un symposium international pour sculpteurs à Merzig en Allemagne.

Le sculpteur luxembourgeois est récompensé de plusieurs prix pour son œuvre ; en 1989 il sort lauréat du concours "Art dans la ville" organisé par la ville d'Esch-sur-Alzette, 1991 il reçoit le prix de Raville et 1997 le prix Grand-Duc Adolphe.

A Luxembourg, l'artiste a réalisé plusieurs grandes sculptures publiques entre autre la fameuse sculpture métallique "MIM" de 1995 devant le Bâtiment Jean Monnet au Plateau de Kirchberg, la sculpture métallique de 1993 devant le Centre Universitaire à Luxembourg-Limpertsberg ou encore la sculpture de 1989 devant le Lycée Technique de Bonnevoie. Prochainement la ville de Dudelange, plus précisément le Square Emile Mayrisch, sera dotée d'une sculpture de Jeannot Bewing. Pour les grandes sculptures l'artiste réalise d'abord un modèle en carton ou contreplaqué avant de les souder.



Jeannot Bewing voyage beaucoup, surtout en France, où ce sont les églises et chapelles romanes qui le fascinent le plus. Pendant ses voyages, il collectionne des matériaux qu'il trouve au bord de la route, dans les champs, dans les forêts, pour les intégrer plus tard dans ses sculptures. Finalement Bewing se consacre avec enthousiasme à la littérature, surtout à des textes philosophiques.

C'est dans le cadre de l'exposition "La Coulée Verte" que le Fonds Belval a exposé une de ses sculptures.

Expositions particulières

Galerie Horn, Luxembourg
Galerie d'Art Municipale, Esch/Alzette
Galerie La Cité, Luxembourg
Galerie Im Zwinger, St. Wendel (D)
Galerie Numaga, Auvernier (CH)
Saarländisches Künstlerhaus, Saarbrücken (D)
Galerie Le Présent Singulier, Namur (B)
Galerie Athena, Courtrai (B)
Bibliothèque du Centre Universitaire, Luxembourg
Galerie Schlassgoart, Esch/Alzette (L)

Expositions collectives

Consdorf, Paris, Luxembourg, Metz, Hofheim/Taunus, Esch/Alzette, St. Wendel, Brest, Auvernier (CH), Frankfurt, Köln, Namur, Florence, Toronto, Saarbrücken, Gütersloh (D), Hohn-Grenzhausen (D), Dublin, Bruxelles, Sevilla, Bachtel-Maria-Leern/Deinze (B), Sonderborg (DK), Courtrai, Japon, Madrid ■

Et pourtant cela avait mal commencé. La soumission publique n'avait pas donné de résultat concluant. Il fallait recommencer du début.

Les entreprises ont été reconsultées. Puis le résultat a été probant. Les travaux ont finalement été adjugés le 8 juillet 2004 à une société allemande qui est spécialisée dans la fabrication de constructions préfabriquées de haut niveau. Ses références sont multiples, des hôpitaux, des laboratoires, des bureaux, toutes des constructions de haute performance.

Les études furent rapides, bien menées. Le projet a été élaboré par le Fonds Belval. Daniela Di Santo et Guy Spenner signent responsables, ils ont étroitement collaboré avec les responsables du Centre de Recherche. Les études d'exécution et les plans d'atelier ont par la suite été dressés par l'entreprise elle-même qui dispose d'un bureau d'étude performant capable d'intégrer les méthodologies d'exécution propres à l'entreprise.

Les contacts avec l'entreprise ont été constructifs, il fallait avancer dans l'ouvrage, les délais étaient serrés, beaucoup de temps perdu. Tout était activé, la cadence

soutenue. Il fallait des décisions, elles ont été prises. A chaque question, et il y en avait beaucoup, une réponse, une condition pour faire avancer le projet.

Une logistique bien rodée pour un succès assuré

Les premiers containers sont arrivés le 27 septembre 2004. Une entreprise luxembourgeoise a fait les travaux de terrassement et de gros-oeuvre. Un chantier bien organisé, la coordination était exemplaire. Tout devait être prêt à temps pour la pose des éléments.

L'immeuble a été décomposé en éléments modulaires mesurant de 6 à 15 mètres de long sur 3 mètres de large et environ 3.50 mètres de haut chacun. Ils sont constitués d'une ossature métallique et pré-équipés en usine pour l'essentiel, le plancher, les cloisons, les fenêtres, le câblage électrique ponctuel, la plomberie des cabines sanitaires, etc.

L'immeuble est constitué de +/- 200 modules en tout. Un volume impressionnant. Plus de 20.000 mètres cubes. Un volume qui a dû être transporté sur une distance de plus de 230 kilomètres. Il a fallu mettre en place une logistique importante et une programmation sans faille.

Les transports exceptionnels, en raison de l'encombrement des modules, ont roulé la nuit. La journée cela aurait été impossible en raison du trafic important et de l'encombrement, de la gêne de tels transports. Ce n'était pas tellement le poids qui posait le problème, mais le volume des éléments. Et les camions venaient par trains de dix à quinze.

Le matin ils étaient sur chantier. La pose pouvait commencer. La pose était rapide, orchestrée de main de maître. Chacun savait quoi faire, savait comment faire, savait quand faire. Un ballet de camions de grue et d'hommes rythmés par le bruit des machines. Une cadence infernale. Les éléments posés, la tension tombait.

Les équipes de parachèvement entraient en scène. Il fallait finir l'ouvrage au fur et à mesure de sa construction. Les équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation ont été installés après montage des éléments, de même le câblage informatique, un réseau s'étendant sur l'ensemble de l'immeuble, les alimentations générales eau, gaz, électricité, évacuation des eaux et bien entendu la finition des locaux. Un travail encore

conséquent qui a mobilisé d'importantes équipes, de spécialistes, d'artisans et d'ouvriers. Il s'agit d'un laboratoire, un immeuble à hautes exigences avec un équipement très performant et sensible qui exige des conditions d'exploitation optimales. Pas de concessions possibles.

Plus de 15 corps de métiers étaient présents sur le site.

Une architecture sobre alliant la simplicité à l'évidence des choix

Le nouveau bâtiment construit pour le Centre de Recherche Gabriel Lippmann est une construction provisoire, temporaire. Une infrastructure pour couvrir les besoins urgents pour une période d'environ cinq ans. Ceci n'est pas une raison suffisante pour ne pas soigner l'architecture de l'immeuble, la qualité du construit.

Au contraire, ce fut l'occasion de montrer que l'architecture de qualité n'est pas forcément synonyme de solutions coûteuses, de matériaux chers. Nous avons pris le pari de construire un immeuble préfabriqué avec un produit sériel basique.

Deux matériaux prédominent. Le bardage en tôle

Le préfabriqué

Le préfabriqué dans la construction est un produit de l'industrialisation. Les premiers essais de standardisation et de préfabrication remontent à la fin du 19^e siècle, époque de la construction des grands buildings en Amérique. Après la Première guerre mondiale la pénurie de logements a poussé la construction massive de nouvelles cités dans la périphérie des grandes villes de l'Europe. Pour résoudre les problèmes de la maîtrise des coûts et de la rapidité d'exécution, les architectes de l'avant-garde moderniste, Le Corbusier, Walter Gropius, Buckminster, Fuller et bien d'autres ont cherché des nouvelles solutions dans la standardisation et dans la préfabrication de certains éléments. Charles et Ray Eames ont réalisé leur maison propre construite de 1945-1949 entièrement avec des éléments préfabriqués.

Toutefois, le préfabriqué n'a été retenu comme solution globale que dans les domaines industriels et de commerce ainsi que dans la construction temporaire ou provisoire.

ondulée, peut-être un peu en vogue, et le bois. Le verre, bien entendu en complément, il faut bien vitrer les fenêtres.

Comme couleurs dominant, le gris et le rouge-clair-jaune, indescriptible, du bois, une nuance due au traitement des surfaces. Un couple à priori étrange, mais qui s'impose.

L'horizontale, une ligne affirmée à travers tout le projet. Deux étages, mais plus de cent mètres de long. Les bardages soulignent cette horizontalité. Les fenêtres

simplement proportionnées rythment les façades. Tout est cohérent, pas d'apostrophe.

Si on devait le refaire, on le referait ainsi.

Le devis est respecté

Comparé aux projets similaires qui ont été construits, le devis initial du projet semblait un pari. C'était calculé juste, trop juste peut-être. Il y avait un risque. Un risque d'ailleurs confirmé par le premier appel d'offre.

Les prix offerts dépassaient



les moyens disponibles. Le projet a été revu, le cahier des charges modifié sans pour autant réduire ni le programme, ni les exigences qualitatives. Seuls les extras, le superflu, les gestes et autres éléments, qui d'ailleurs ne contribuent guère à améliorer le résultat, ont été supprimés.

Le budget a finalement été respecté. L'opération sera clôturée avec un solde positif. Une bonne opération.

Un bémol cependant. Le délai sera dépassé. L'immeuble devait être disponi-

ble le 16 décembre 2004. Il ne sera pas prêt. Sa mise en service sera retardée d'un mois.

Mais une réussite dans son ensemble.

Le Centre de Recherche Gabriel Lippmann va sous peu entamer ses travaux d'aménagement. Les équipements informatiques doivent être installés, les équipements scientifiques déménagés.

Ensuite les chercheurs pourront investir les lieux et rechercher. ■

Le CRP Gabriel Lippmann

la dernière ligne droite

6.000 mètres carrés en moins de six mois, y compris les études. Une construction préfabriquée, un système modulaire. Les premiers containers sont arrivés le 27 septembre 2004. Les travaux seront achevés le 25 janvier 2005. L'immeuble pourra être occupé sans délais, tout sera prêt. Il suffira de l'équiper, de l'utiliser.

Un tel pari n'a été possible que grâce à l'engagement et la bonne volonté de tous ceux qui ont participé à la réalisation du projet. L'entreprise et ses sous-traitants, les bureaux d'études, les bureaux de contrôle, les services de la commune de Sanem, Agora, et sans oublier les responsables du Centre de Recherche Gabriel Lippmann qui ont été associés au développement du projet, dès le début des études, et l'ont accompagné durant toute la réalisation des travaux.

villerupt

une petite ville presque italienne

En passant par la Lorraine, entrez visiteurs et laissez vous surprendre par cette petite ville lorraine où l'histoire du fer, de l'acier et de la passion du cinéma se sont données rendez-vous dans le temps.

Soyez les bienvenus à Villerupt, petite ville de 9'822 habitants aujourd'hui, bercée par une tradition culturelle et linguistique ambivalente entre la France et l'Allemagne.

Dénommée autrefois Michelweiler qui signifie « ferme de Michel » en allemand, la ville scelle très tôt, dès le Moyen-Âge, son alliance avec le fer et l'exploitation de la Minette. Elle se destine alors à un avenir glorieux par l'exceptionnelle qualité et abondance en minéral de fer enfermée dans son sous-sol.

En effet, Villerupt ignore son destin d'après guerre, et échappe de peu en 1870 à l'annexion allemande et prospère tranquillement grâce au règne triomphant de la sidérurgie et par l'activité soutenue des usines d'Aubrives (production de la fonte) et de Micheville (fabrication de l'acier).

Rapidement l'appel de la main-d'œuvre étrangère se fait ressentir, en cette période de faste, saisissant cette opportunité, les communautés italienne, algérienne et polonaise viennent alors en renfort et leur présence forge encore aujourd'hui son identité et sa richesse culturelle.

Façonnée et modelée par le poids du « paternalisme patronal » incontournable de l'époque, Villerupt n'échappe pas à son triste sort et assiste impuissante, tout d'abord en 1968, à la fermeture de l'usine d'Aubrives, puis en 1971 à celle des Acières de Micheville et enfin en juin 1986 à la disparition de la Société des Laminaires de Villerupt. Ces fermetures entraînent la suppression d'un peu moins de 8'000 emplois qui vont écrire le scénario tragique du déclin de la sidérurgie dans toute la région du Pays-Haut.

Qu'advient-il alors de ces ouvriers, de tous ces travailleurs immigrés acharnés et résolus à fuir définitivement la pauvreté, la misère réservées par leur pays d'origine, et qui doivent à présent affronter cette menace oppressante de lendemain sans avenir, ni espoir?

Et bien certain d'entre eux vont être transférés vers Pont-à-Mousson, d'autres se déplacent vers le Nord Pas-de-Calais, d'autres encore vont s'établir à Dunkerque, certains choisissent la région parisienne pour un nouveau départ, ou encore Fos-sur-Mer mais la majorité d'entre eux se disperseront sur l'ensemble de la région mosellane, sur Hayange, Gondrange, Florange, etc.

Outre les très marquantes cités ouvrières, il ne subsiste aujourd'hui plus grand chose de cette période faste et de sacre absolu de la sidérurgie, sinon la mémoire des quelques anciens nostalgiques de ce passé glorieux. Toutes les installations ont été progressivement démontées et désormais tous les regards s'orientent vers des projecteurs, vers une passion inconditionnelle et extraordinaire du cinéma célébré dans la pure tradition italienne!

Oui, l'Italie est présente à Villerupt, 60 à 70% des habitants de la commune sont d'origine italienne, mais on compte également quelques immigrés maghrébins qui ont choisi d'y demeurer en dépit du "krach" économique et démographique qu'elle a subi lorsque les industries se sont définitivement éteintes.

Survivance culturelle exceptionnelle, le Festival du Film italien de Villerupt suscite chaque année admiration et engouement dans le respect d'une tradition, d'un art qui s'est enraciné dans la ville dès 1976. En effet, le Festival est né de la passion d'un petit groupe de cinéphiles d'origine italienne afin de promouvoir la région et son identité, fortement associée à la culture et aux valeurs de l'Italie.

Devenu aujourd'hui l'un des Festivals de Cinéma les plus populaires de la région Lorraine, cette manifestation culturelle ne peut se faire sans la précieuse collaboration de per-



sonnes entièrement bénévoles et sans lesquelles le Festival ne connaîtrait pas ce succès grandissant.

La ville de Villerupt soutient l'Association du Pôle de l'Image, véritable maître d'ouvrage de l'organisation du Festival grâce à ces bénévoles, par la mise à disposition de sa grande salle des fêtes, du personnel communal en charge du nettoyage des salles de projection après le Festival, de ses services techniques, de sa Police municipale. La municipalité couvre également cet événement médiatique à l'aide de son service Culture & Communication et par l'animation du Festival.

Cette année, a déjà eu lieu la 27^{ème} édition du Festival qui s'est déroulée du 29 octobre au 24 novembre 2004 sous la direction artistique de M. Oreste Sacchelli, président du Pôle de l'Image, avec la collaboration de M. Onifrio Speciale, directeur du Centre culturel italien et M. Antoine Compagnone, directeur du Pôle de l'Image et délégué général du Festival.

C'est une invitation fabuleuse pour le public pour découvrir les chefs d'œuvre inédits de l'industrie cinématographique italienne.

Une vingtaine de films adaptés d'œuvres littéraires sont présentés dans le cadre du Festival et sont soumis à la critique d'un jury qui récompense les meilleures réalisations. Cinq prix sont ainsi attribués : le grand prix du jury qui prime une première ou seconde œuvre, le prix du public offert au film qui a reçu le meilleur taux de satisfaction, le prix du jury jeune décerné à un film dédié à la jeunesse, le prix de la presse et enfin le prix spécial du festival remis à une personnalité du cinéma italien. Des tables rondes avec des écrivains français et italiens, des expositions, forums sont également organisés dans le cadre du Festival.

Mais Villerupt nourrit également d'ambitieux projets, notamment son vif intérêt et son implication dans le projet de reconversion de la friche industrielle de Belval-Ouest. Sa position limitrophe avec le Grand-Duché lui fournit l'opportunité de positionner des projets, de soumettre par exemple des propositions pour l'aménagement d'infrastructures connectées au site de Belval.

Notamment, le prochain désenclavement d'Audun-le-Tiche et Villerupt est l'aménagement d'un nouveau tracé de route vont permettre la desserte du site de Belval-Ouest et de flui-

difier le trafic en transit en provenance de la France vers le Luxembourg (raccordement routier du réseau français au réseau luxembourgeois). La ville est, de ce fait, sollicitée par divers projets immobiliers, l'implantation de grandes surfaces, hôtels, parc de loisirs, etc.

Des interlocuteurs comme l'AGAPE (Agence d'Urbanisme PED - Villerupt), l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) travaillent en coopération avec la ville sur de nouvelles propositions d'aménagements urbanistiques autour de la région transfrontalière mais aussi la classification de certaines zones naturelles en zone non-exploitable en raison de l'exceptionnelle qualité de la faune et de la flore, comme par ex. « Le Grand Canyon », qui est l'ancienne Mine Nationale de Villerupt.

Des concertations, par le biais du SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, organisme en charge de l'aménagement du territoire au niveau de la Préfecture de Région) sont également menées avec les communes en bordure de frontière telles que Rédange, Russange, Thil et Audun, communes également impliquées dans le projet de reconversion des friches industrielles de Belval-Ouest.

La municipalité de Villerupt est pleinement associée au projet Belval, elle entretient des contacts et une collaboration étroite avec l'Administration communale d'Esch-sur-Alzette et sa Bourgmestre, mais c'est davantage l'Etat français qui est l'investisseur mobilisé dans ce projet d'envergure.

Récemment, des conventions ont été signées concernant l'échange de terrains entre l'Etat français et l'Etat luxembourgeois, des relations, des échanges se font régulièrement entre le SGAR et l'Etat luxembourgeois. D'ailleurs, un groupe de travail se réunit ponctuellement concernant la mise en place des futurs projets d'urbanisation touchant les communes limitrophes.

Sur le plan des actions d'urbanisme local, la municipalité est actuellement engagée dans une requalification de la route principale, rue commerçante de la ville très attendue par le commerce local car elle représente un axe important pour le développement économique de la ville.

Villerupt affiche fermement sa volonté de ne pas laisser "un désert" en face du site de Belval, ce qui augure bien de l'avenir projeté pour la ville. ■

Le logement, qui de nos jours est un thème de grande actualité, n'en était pas moins à l'époque de la construction des premiers hauts fourneaux et des premières aciéries. Contrairement à la situation actuelle de basse conjoncture et de montée de chômage, les sociétés sidérurgiques de l'époque devaient subvenir à un manque de personnel et créer des conditions appropriées pour fidéliser leurs ouvriers et employés.

Quand la Gelsenkirchener Bergwerks A.G. implanta sa grande usine moderne à Belval, elle était en demande d'ouvriers et de cadres pour la faire fonctionner. La société allemande recruta d'un coup 2.000 ouvriers. Sur une population totale de 15.000 habitants que la ville d'Esch-Alzette comptait vers 1908, ce chiffre laisse entrevoir l'impact que la construction de la "Adolf-Emil-Hütte" avait pour le développement de l'agglomération urbaine.

La construction des grandes usines sidérurgiques dans le bassin minier dès 1870 a provoqué une pénurie dramatique de logements. Les petits bourgs à caractère rural eurent du mal à s'adapter aux nouvelles données qu'engendrait l'industrialisation. Les infrastructures n'étaient nullement adaptées à l'arrivée massive des hommes et des femmes venus de près et de loin à la recherche d'un travail leur assurant une existence. Très vite, la spéculation de l'immobilier battait son plein. La grande vague d'immigration italienne vers 1890 a donné naissance à des quartiers spécifiques tel le quartier "an Italien" à Dudelange.

Les conditions de vie de la population ouvrière furent le plus souvent pitoyables. Par conséquent, les migrations fréquentes des ouvriers furent une pratique courante. Attirés par des salaires ne serait-ce qu'un peu plus élevés, ils quittaient facilement un patron pour un autre.

Toutefois, les grandes entreprises industrielles avaient besoin de personnel fiable pour faire tourner leurs usines et pour rentabiliser leurs mines de fer. Ils devaient donc trouver des

moyens pour fidéliser une partie de leur main d'œuvre, mais aussi les cadres, les lier plus étroitement à la société. Les employeurs ont investi dans un programme d'œuvres sociales et ont accordé des privilèges à certains de leurs ouvriers et employés. Compte tenu de la situation tendue du marché de l'habitat, la mise à disposition d'un logement convenable à un loyer modéré fut une offre très appréciée.

La première grande cité ouvrière du bassin minier luxembourgeois a été construite à partir de 1880 à Lasauvage par le baron du fer de Longwy, le Comte de Saintignon, d'autres suivirent à partir de 1898 à Dudelange, à Differdange et à Esch-Alzette. Ces premiers logements d'usine étaient construits sur le modèle des corons en Lorraine, c.-à-d. soit des maisons mitoyennes construites en rangées pour Lasauvage, soit des maisonnettes en briques sur le modèle de la maison pavillonnaire à l'apparence identique.

C'est la Gelsenkirchener Bergwerks A.G. qui, vers 1910, introduit un nouveau type de cité ouvrière. Les nouveaux quartiers s'inspiraient dans les grandes lignes du plan d'une cité-jardin caractérisée par de grands espaces pour l'aménagement de potagers, des espaces publics et une architecture d'inspiration anglaise. Ainsi, quelques 150 maisons dans le quartier Léon Weyrich et 110 du côté de la route d'Ehlerange furent réalisées entre 1910 et 1913. Les maisons sont mitoyennes, aux façades variées selon la typologie du logement, le tracé des rues dessine des espaces qui pouvaient servir aux jeux

d'enfants. Mesurés aux standards de l'époque, les logements pour ouvriers allant de 65 à 75 m² étaient très confortables, la construction de qualité. Les ouvriers qualifiés ou les maîtres pouvaient même se réclamer d'une maison de 80 à 115 m².

Agrémentées de jardins-potagers et de petites annexes pouvant servir à

élever du petit bétail, les cités offraient en plus la possibilité de diminuer les coûts de vie en cultivant soi-même une partie des produits alimentaires, tâche qui revenait le plus souvent aux femmes.

Le modèle architectural et urbain de ce type de cité ouvrière importée par la Gelsenkirchener Bergwerks A.G. est né en Angleterre dans les années 1870 et a été adopté par les grandes sociétés sidérurgiques allemandes. Ainsi, les cités d'Esch-Alzette ressemblent très fortement à la cité "Kirdorf" réalisée par la même société Gelsenkirchener Bergwerks A.G. à Dortmund.

Pionnière dans le domaine du logement ouvrier en Allemagne fut la société Krupp qui très tôt a fait construire des cités ouvrières en expérimentant sur différents modèles. Soucieuse d'un contrôle total de leurs

ouvriers et du maintien de la paix sociale, condition primordiale pour le fonctionnement des usines, les Krupp ont adapté également la qualité de l'habitat, comme en fait preuve la très belle cité Margarethenhöhe à Essen.

Le modèle d'origine anglaise se répandit un peu partout dans les centres sidérurgiques en Europe au début du 20^e siècle, sans toutefois atteindre toujours la même qualité.

L'attribution d'un logement par une société n'était pas un acte d'altruisme, mais généré par des intérêts économiques certains. Voilà pourquoi le nombre de logements construits par les sociétés était toujours restreint par rapport à la demande et les conditions d'attribution très strictes.

Aussi la location d'un logement appartenant à une société industrielle était-elle liée à bon nombre de conditions,

comme l'ancienneté de service, la situation familiale. En cas de licenciement, l'ouvrier perdait aussi son bail de locataire. Le départ en retraite ou la mort du conjoint pouvait entraîner l'exclusion d'une maisonnette qui peut être avait été occupée pendant de longues années. L'entretien du logement de la part des locataires était surveillé par la société, les règlements internes prescrivaient jusqu'à la fréquence d'ouverture des fenêtres pour aération.

Jusqu'en 1940, les sociétés industrielles au Luxembourg ont construit quelques 1.950 logements pour ouvriers et maîtres dans le bassin minier, dont 1.430 jusqu'à la veille de la Première guerre mondiale.

À côté de la mise à disposition d'un logement, certaines sociétés industrielles accordaient également des crédits et des primes pour l'acquisition d'une maison. Ce système avait l'avantage d'économiser les frais d'entretien aux sociétés. Chez Arbed, ce système a été systématiquement réglementé en 1925, accordant la cession à prix de faveur des terrains à bâtir, la cession de matériaux de construction à prix réduits, la confection gratuite de plans de construction, l'intervention de la société pour l'obtention de prêts auprès des établissements publics. Jusqu'en 1963, l'Arbed a cédé 1.081 terrains à bâtir au personnel à des prix de faveur, 3.368 employés et ouvriers ont fait usage de la cession à prix réduits de matériaux de construction.

C'était bien longtemps avant la crise de la sidérurgie. Aujourd'hui c'est l'Etat, et à la rigueur les communes et d'autres organismes, qui interviennent dans l'aide à l'habitat. Les formes sont multiples, la subvention, la réduction des impôts, les allocations et primes diverses.

Les sociétés industrielles pour leur part ont mis en vente tous leurs logements et elles ne cèdent plus les terrains à bâtir à des prix de faveur ou à des conditions avantageuses au profit de leurs employés. ■

le logement ouvrier un instrument de fidélisation



Le logement a toujours été une préoccupation majeure des sociétés responsables

LE PROJET DE LOGEMENT DE BELVAL

Le projet d'urbanisme de la friche de Belval propose la réalisation de deux quartiers d'habitation de 1.500 logements. Bien entendu ce ne seront plus des casernes d'usines, ni des cités ouvrières. Mais des logements modernes, un urbanisme orienté vers l'avenir.

La demande au Luxembourg est importante et les réserves de terrains sont quasiment épuisées, les terrains sont très chers, presque inaccessibles.

Le projet de Belval tente d'ouvrir l'impasse, de relancer la construction de logements et devenir un modèle d'urbanisme pour des développements futurs.

saviez-vous que...

le Luxembourg compte parmi les pays avec le taux le plus élevé de propriétaires de logements, à savoir 67% sur un parc de logements de 146.400 unités ? Et ce n'est pas un hasard, mais le résultat d'une politique poursuivie par l'Etat, certaines communes et les grandes entreprises industrielles dès le début du 20^e siècle. Une politique qui n'était pas innocente.

La première loi sur les habitations à bon marché du 29 mai 1906 autorisait la Caisse d'Epargne de l'Etat à accorder des prêts à des conditions spéciales pour la construction d'un logement à coût modéré. Avec cette loi, les initiateurs bourgeois poursuivaient un but éducatif. L'exposé des motifs du projet de loi le précise très clairement : "Une famille, un foyer, ont adopté pour devise les véritables amis du peuple. Par ce moyen, ils cherchent à solidariser l'esprit de famille, à préserver l'autorité du père, à renforcer le respect de la mère, à propager le goût de l'ordre, à inspirer l'amour de l'économie, à imprégner le sentiment de la propriété, à repousser les idées subversives et à maintenir la paix sociale."

La "Société Nationale pour la Construction d'Habitations à Bon Marché dans le Grand-Duché de Luxembourg" créée en 1919 avait également pour but de promouvoir l'acquisition d'un logement en construisant des maisons et en offrant des terrains à bâtir à prix réduits.

Cette politique a été poursuivie de façon plus poussée depuis la création du Fonds du Logement en 1979 et la création du Ministère du Logement en 1986. Aujourd'hui, l'Etat intervient en accordant des primes et des subsides à la construction ou à la réaffectation de logements, en vendant et en louant des maisons et des appartements à coûts modérés. Depuis 1990, plus de 1,1 milliard d'euros en aides directes et indirectes à la construction et au logement ont été octroyés sans compter les aides communales.

habitat loger habiter vivre résider

COMMENT VIVRE DANS LE FUTUR

Le bungalow posé sur la pelouse, un environnement ouvert, naturel, la campagne, sortit des villes, telles étaient les aspirations des jeunes et moins jeunes ménages dans les années soixante-dix.

Les terrains autour de la ville étaient accessibles, les lotissements sortaient de terre, des lieux "in", la Kockelscheuer, Brameschhof, Bridel, Steinsel, Niederanven et tant d'autres. Les terrains étaient grands, puis plus petits, les terrains commencent à manquer, les prix explosent, ... rien ne va plus.

La croissance de la population continue, on parle de 700.000 habitants. D'aucuns quittent le Luxembourg, s'installent dans les régions voisines, en Belgique, en France, en Allemagne, où les prix sont beaucoup plus abordables.

Il faut réagir. Des modèles d'habitat nouveaux sont présentés. Les soucis majeurs des urbanistes sont l'économie des terrains, la qualité de vie et la durabilité des concepts. Il est évident que le public doit accepter ces nouvelles formes de vie, peut-être plus modestes, moins expansives sans pour autant réduire la qualité de vie.

Les modèles sont connus, moins nouveau qu'il n'y paraît. Un retour à des formes qu'on a abandonné à l'époque des exodes citadins. La maison jumelée, les maisons mitoyennes, sont des typologies déjà utilisées dans les cités ouvrières, les casernes d'usines.

Ils ont été revisités et adaptés aux exigences de la vie moderne. Ils sont certainement des réponses valables aux besoins futurs.

Le bâtiment des contremaîtres est une petite construction au Sud de l'axe principale des Hauts Fourneaux. Un nain comparé aux monstres que sont les Hauts Fourneaux. Un petit bâtiment presque perdu à l'ombre de la cheminée du Haut Fourneau A, pris entre les rails.

Une architecture des années 1960, une architecture moderne dans la tradition, la continuité du Bauhaus, fonctionnelle, des lignes simples, sans décor, mais bien faites.

Ce petit bâtiment se distingue des autres constructions que les ingénieurs de l'usine ont construites sur le site, surtout par sa cohérence, malgré les transformations qu'il a subies dans le temps. C'est peut-être parce qu'il est petit, tangible.

Ce bâtiment était, à l'époque où les Hauts Fourneaux étaient encore allumés, à l'époque où l'activité était bouillonnante, le pied à terre des contremaîtres des rails.

Il y avait leurs bureaux, leurs vestiaires, pas de luxe, c'était fonctionnel, pragmatique, rude comme l'environnement.

La partie supérieure rapportée en toiture de la construction initiale qui ne comportait qu'un seul niveau, une salle largement ouverte sur ses deux côtés était le poste de contrôle des

mouvements des trains, des rames sur les voies de desserte des Hauts Fourneaux.

Les voies situées à l'Est du bâtiment, étaient les voies des fontes, les voies situées à l'Ouest celles des laitiers. Il fallait gérer ces trafics, les surveiller, éviter les incidents. La salle surélevée par rapport aux voies assurait une parfaite visibilité sur les mouvements.

L'immeuble était dans un piteux état, vétuste, délabré, insalubre. Abandonné depuis la cessation des activités, ouvert à vent et marées. Il ne pouvait être utilisé sans une intervention importante, sans une rénovation totale.

Le Fonds Belval a entrepris de restaurer l'immeuble pour en faire son premier pied à terre sur le site. La restauration a été menée dans le



respect des traditions et des obligations en matière de patrimoine. L'immeuble est inscrit sur l'Inventaire Supplémentaire des Sites et Monuments. Ceci implique des obligations.

Les transformations ont été opérées avec délicatesse, elles s'inscrivent dans l'architecture sans la perturber. Les matériaux utilisés et les techniques de mise en oeuvre adéquates conservent l'authenticité de l'immeuble, son caractère, son esthétique.

Les châssis des fenêtres sont en acier, des profils fins. Bien entendu le vitrage est double, les temps l'imposent, car même dans les petits immeubles l'utilisation judicieuse des ressources doit rester un souci permanent. Les façades sont isolées. Évidemment, pour les mêmes raisons. Les enduits sont fins comme ils l'étaient à l'époque.



le bâtiment des contremaîtres

La composition des couleurs est très retenue, sobre, sans extravagance; le gris anthracite et le blanc cassé bleu gris se marient bien, soulignent avec efficacité la tradition moderne, le fonctionnalisme.

Cinq bureaux et deux salles de réunions ont été aménagés. Un lieu de travail situé au centre des grands chantiers de ce grand projet d'avenir.

L'immeuble des contremaîtres des Hauts Fourneaux accueillera les équipes de direction des chantiers du Fonds Belval, les contremaîtres de la Cité des Sciences.

Un juste retour des choses. ■

ROCKHAL

une référence

Le monde de la musique et de son spectacle tourne vite. Un univers clip. Les "top ten", les "charts". Les stars d'aujourd'hui, les oubliés du lendemain. Un monde en mouvement permanent, rapide, stressant, sans répit.

Rock, pop, metal, hip hop, electro, techno, rap, blues, funk, soul,..... Avril Lavigne, The Streets, D12, the Hives, Usher, Anastacia,.....Tendances. Modes.

MTV, Planet RTL, VIVA, Tango TV, MCM

La ROCKHAL doit devenir un lieu, une référence au Luxembourg. La référence au pays et dans la région. L'image doit être transportée. Il faut créer un label fort, un label incontournable.

Un monde en mouvement permanent toujours "The show must go on"

Lancer un nouveau produit est une gageure dans notre monde de surconsommation, quel qu'en soit le domaine. On ne peut réussir sans une stratégie de marketing bien élaborée. Il faut toucher le public, le convaincre de consommer. Le fidéliser.

Aujourd'hui l'image précède le produit. Il faut donc que l'image accroche le regard, la curiosité, l'envie. Elle doit être lisible, elle doit renvoyer à ce produit pour ensuite devenir son label. Pour cela l'image doit laisser une empreinte indélébile dans la mémoire du consommateur, elle doit devenir le souvenir de ce produit.

C'est un problème bien connu des promoteurs. La Rockhal, la promotion et sa commercialisation, car c'est bien de cela qu'il s'agit, sont soumis aux mêmes lois. La Rockhal est un nouveau produit lancé sur le marché du spectacle, dans la scène de la musique, une scène soumise à une forte pression, à une concurrence sans merci.

Et le potentiel du marché au Luxembourg est restreint, tout simplement par sa dimension propre, et la population malgré tout très limitée. Et puis il y a les autres, ceux qui occupent la place, qui ont leurs droits, leurs prérogatives, leurs clientèles. Ils ne sont pas nombreux mais ils sont bien établis. Ils ont leur identité. La Rockhal doit conquérir le marché, se faire une place.

un logo pour la rockhal

Un concours entre professionnels de la communication pour créer la "corporate identity" du nouvel établissement pour une signature nouvelle, inédite. 23 concurrents. Parmi les concurrents, les affirmés de la place, mais aussi des plus jeunes et des tout jeunes. Encore plus de propositions que de concurrents. Certains ont soumis plusieurs projets, de nombreuses déclinaisons, des variantes. Les projets étaient bons dans l'ensemble, le niveau respectable. Les réponses ont été multiples.

Les uns se référaient au lieu ; les Hauts Fourneaux sont un signal fort que l'on peut utiliser, une marque, un sigle potentiel.

L'architecture en inspirait d'autres. C'est une approche qui se vaut. Elle est souvent utilisée. Un signe iconographique est une autre possibilité, il existe des exemples célèbres. Ou encore la typographie, un nom bien écrit, le nom devient un sigle, une image.

www.rockhal.lu

ROCKHAL

ROCKHAL

ROCKHAL

ROCKHAL

ROCKHAL

ROCKHAL

ROCKHAL

Chacun des concurrents qui a déposé un projet a été invité à présenter son projet de vive voix, de l'expliquer, de convaincre. Les membres du jury qui avaient la charge de faire une proposition au conseil d'administration se sont faits assister par des professionnels, des graphistes, invités à participer activement au choix du logo. Choisir un logo est une difficile gageure. Il ne suffit pas que le logo plaise à ceux qui en font le choix.

Tout d'abord il doit être instantanément identifiable. Il doit avoir une image forte, qui laisse dès son apparition une empreinte indélébile dans la mémoire des gens. Il doit donc être simple, facile à reconnaître et reproductible, tout en étant suffisamment sophistiqué pour ne pas paraître naïf.

Ensuite il faut qu'il soit unique. Il ne doit ressembler à aucun logo déjà existant. D'une manière générale, les logos ou les "corporate identity" sont protégés contre les copies, contre les plagiat. Les poursuites judiciaires seraient inévitables. En plus une telle ressemblance nuit à l'image. Il n'y a

rien de plus destructif que d'être pris pour un autre, même si cet autre est de qualité. A moins qu'on soit d'un tel médiocre, que cette ressemblance fût le seul moyen de paraître. Mais ce serait de courte durée.

De plus le logo doit fonctionner en toutes circonstances. Ses qualités intrinsèques doivent subsister dans toutes ses applications. A l'échelle réduite comme dans ses formes agrandies, il doit rester parfait, lisible, identifiable, en noir et blanc comme en couleur, imprimé sur papier, en projection, gravé sur tout autre support possible.

Finalement il faut qu'un logo soit déclinable. Sa déclinaison est essentielle dans une stratégie commerciale bien conçue. Il doit passer de l'image à la chose, à l'objet. Et transporter toujours le même message. Il ne suffit plus de nos jours d'imprimer un logo sur les entêtes de lettres ou encore sur les enveloppes. Il faut qu'il soit omniprésent. Affiches, films publicitaires, T-shirt, portes-clefs, et toutes sortes de gadgets utiles et inutiles, que notre société de consommation

jette. C'est un mal nécessaire en communication. Il faudra passer par là.

Le choix a été difficile. Il fallait poursuivre une logique dans le jugement. Définir des critères précis auquel le logo devra répondre. Le thème du logo: le lieu? l'architecture? une iconographie? ou encore une typographie? L'iconographie semblait la plus convaincante, un signe distinctif, une marque, un symbole, abstrait, s'il le faut, mais compréhensible; le lieu, l'architecture, trop référentielle; la typographie, plus difficile à manipuler.

C'est finalement le logo iconographique, la marque, l'empreinte, qui a eu la préférence du jury.

Du mot grec plecton, le plectre ou plectrum, ce petit objet triangulaire en bois, en plastique ou en écailles, utilisé depuis l'antiquité pour pincer les cordes des instruments de musique, a servi de modèle.

C'est le symbole même de la musique rock, de la guitare électrique. Minuscule géant du son électrifié, des rythmes furieux des Rolling Stones, des plaintes douloureuses de la Fehnder de Jimi Hendrix. C'est l'outil de tous les

guitaristes, célèbres, connus ou moins connus, des professionnels et amateurs.

Une forme simple et très élaborée à la fois, immédiatement reconnaissable, cette empreinte recherchée, celle que l'on n'oublie pas.

Le logo a été dessiné par l'agence "Vidale + Gloesener". La corporate identity sera développée à partir de cette idée. Le logo décliné pour les divers champs d'application devra être étudié après qu'une stratégie commerciale aura été arrêtée. La charte graphique, les couleurs, la typographie devront être déterminées. Il reste un important travail à faire. Mais le plus important est fait, l'idée, l'étincelle du départ.

Dorénavant la Rockhal a son logo.

A l'avenir on va le rencontrer dans les rues, sur les affiches des concerts, dans la presse écrite, à la télévision, dans tous les médias. Mais il devra faire son chemin et devenir un must dans la scène du spectacle. Ce n'est pas gagné d'avance.

Le logo de la Rockhal ne vaudra que si le produit qui est derrière est de qualité. ■

le plectre, une forme, un symbole de la musique, la marque pour la Rockhal

Depuis la nuit des temps les hommes ont créé des signes pour se rassurer, pour chasser leurs craintes, pour se protéger, pour s'identifier à une cause, à une appartenance, une ethnie, une nation, se réunir dans une même croyance, dans une même idée, autant de symboles, de bannières, d'écussons, d'étendards, de drapeaux d'oriflammes, des signes qu'ils ont suivis jusqu'à les vénérer.

Chaque nation a créé son drapeau, les sociétés leurs écussons, les familles avaient leur sceau. A chacun sa marque, à chacun son repère.

Les croisées ont suivi cette rouge croix grossièrement dessinée sur

un drap blanc, à travers l'Europe, les Balkans, le Moyen Orient, beaucoup ne savaient même pas pourquoi ils allaient là, à l'aventure, à la mort.

Une autre croix rouge, le symbole de l'humanitaire par excellence, dessinée par un Suisse, probablement par manque d'imagination, en inversant son drapeau national. Il n'a pas une ride depuis plus d'un siècle et demi. La cause a probablement gardé le signe de la décrépitude.

Qui ne connaît les anneaux des jeux olympiques sous lesquels se réunit l'univers dans une fête de paix sans autre lutte que la compétition sportive.

La cocarde de la révolution française, le drapeau rouge en Russie. Chaque grand mouvement était placé sous une bannière.

Mais il y a aussi les interdits, les bannis à jamais. En tête la croix gammée qui dès 1923 a sanctifié le racisme, le crime contre l'humanité, le génocide.

Au 20^e siècle, le mercantilisme, cette philosophie devenue universelle dans la société de consommation s'est emparée du signe, du symbole, elle l'appelle pudiquement "le logo".

Ce ne sont plus des idées qu'ils symbolisent. Ils symbolisent des produits. L'idée de la consumma-

Derrière chaque projet il y a une personnalité, une signature un moteur, sinon il n'y a pas de projet. Les choses n'existent pas d'elles-mêmes, il faut les faire vivre.

La Rockhal est un de ses projets. Voilà plus de 20 ans qu'on réclame cet outil, qu'on exige ce lieu. Mais qu'est ce qu'un lieu, qui est on. C'est partout et nulle part, c'est tout le monde et personne.

Pour dépasser ces lieux communs et faire de ce nulle part un vrai lieu, un lieu, où il se passe quelque chose, un lieu où les "on" se retrouvent, il faut remplir ce lieu d'un contenu, avoir un projet.

Il faut quelqu'un, pour le faire, pas un "on", une personnalité forte, un crack, car la tâche est lourde et longue. Et le jugement sera sans appel, dur, car tout le monde aurait mieux su faire, les "on" sont tous des spécialistes.

Mais les postulants ne se bousculaient pas au guichet. En fin de compte ce n'est pas étonnant. Seulement 8 candidats se sentaient à la hauteur. Il fallait choisir.

Huit curriculum vitae, huit projets. Chaque candidat devait remettre un

projet avec sa candidature. Le choix était difficile. Les candidats étaient bons.

Le choix s'est finalement porté sur Roger Hamen. Une figure bien connue dans le monde de la musique. Cofondateur de Backline, une a.s.b.l., une organisation qui a ses marques, créateur du festival "Live at Vauban", membre fondateur et administrateur de l'a.s.b.l. Fête de la musique Luxembourg, chargé de mission pour les musiques amplifiées au sein du



Derrière chaque projet il y a un homme roger hamen

Ministère de la Culture, membre du Conseil Supérieur des Musiques Amplifiées du Luxembourg; des activités multiples toujours dans le vent. Un jeune homme de cinquante deux ans, qui connaît la chanson pour l'avoir toujours pratiqué. Les meilleures prémisses pour un succès certain.

La compétence de l'homme n'a fait aucun doute. Son projet a su convaincre. Le réalisme nécessaire, le spectacle de la musique est un marché dur, et suffisamment de rêve, le monde des stars et son glamour mobilisent les imaginations de tous les jeunes, en sont les deux composantes majeures.

tion n'est-elle pas le produit qu'il faut consommer. L'idée de cette idée est nouvelle ou peut-être n'est-ce qu'un simple transfert de culte, le culte du produit.

Ce culte de la consommation fut à sa propre hauteur. Il a généré des logos-cultes. Des signes omniprésents qui rivalisent, avec succès, avec les symboles d'avant, même avec les signes religieux qui unissent les hommes dans ce qu'ils devraient avoir de plus précieux, leur propre mystère.

Ils sont partout, au pôle nord ou presque, Anchorage, dans la forêt guyanaise, au bord de la Sikini, aux confins du Brésil, à Paris aux Champs Elysées, Londres, New

York, à Tombouctou en Afrique et même chez nous à Luxembourg, partout où il y a des hommes. Ils sont partout, les logos-cultes. Ceux que tout le monde connaît.

Les ailes d'Hermès, les ailes de ses chaussures et de son couvre-chef, ont posé modèle pour le logo NIKE. NIKE le nom d'une déesse grecque, "Just do it", c'est fabuleux. Il suffit d'avoir une casquette avec ce logo et voilà qu'on se croit....

Posséder un véhicule avec une étoile, mais pas n'importe quelle étoile, l'étoile Mercedes, l'étoile à trois branches inscrites dans un cercle parfait. Mais existe-il d'autres cercles que des cercles parfaits? Celui-ci est peut-être bien,

plus-que-parfait (un temps qu'on a oublié depuis longtemps) et on fait partie d'une société sélecte.

Sur l'autoroute un Grand **M**, fait saliver. C'est le **M** jaune planté sur un mat. Il signale Mc Donalds, Mc Do pour les intimes. Il est sur toutes les autoroutes, dans toutes les villes du monde ou dans tout ce qui ressemble à des villes. Et partout on consomme.

Les logos qui sont arrivés à ce niveau de popularité sont entrés dans le panthéon du symbole moderne, ils représentent l'absolu et ils sont devenus ce qu'ils représentent.

Le monde a bien changé. Mais l'homme est resté le même. Il a toujours besoin de ses signes et de ses symboles. Et on voit ressurgir les drapeaux, les bannières, les écussons. ■

les logos cultes du 20^e siècle

Le contrat de maîtrise d'oeuvre

Le maître d'oeuvre est un partenaire important dans l'acte de construire. C'est lui qui conçoit l'ouvrage, qui invente la chose.

C'est une équipe de professionnels qui ont chacun leur spécialité, leur qualification. L'architecte, l'ingénieur du génie civil, l'ingénieur du génie technique sont les principaux. Mais il y a aussi les spécialistes, les consultants pour des domaines aussi variés que les façades, l'acoustique, l'éclairage, les aménagements extérieurs.

Ensemble ils constituent la maîtrise d'oeuvre, une équipe interdisciplinaire qui, dans une action commune, crée les bases nécessaires à la construction de l'ouvrage.

Les temps du grand architecte de l'époque médiévale, l'ère des grandes cathédrales, sont depuis longtemps révolus. Il est loin le temps où le maître de l'oeuvre, l'architecte, avait, à lui seul, la connaissance de tout, où il dirigeait sans partage les charpentiers, les maçons, les poseurs de pierres, les vitriers, les couvreurs et tous les autres artisans qui s'affairaient à l'ouvrage.

La construction a évolué, elle est devenue très complexe, et elle continue à évoluer dans ce sens.

L'ingénieur a remplacé l'artisan, la technologie a pris la place du métier, la science a chassé la tradition.

La pluridisciplinarité et la spécialisation de ses domaines caractérisent la construction moderne. Mais l'immeuble ne fait qu'un tout. Une grande machine complexe où chaque élément contribue à son bon fonctionnement.

Une équipe mais plusieurs contrats

Au départ, voilà moins de 50 ans encore, le maître de

l'ouvrage chargeait l'architecte seul de concevoir l'ouvrage, on ne parlait encore guère des ingénieurs.

Mais, peu à peu, avec l'introduction de la technologie de pointe dans le domaine de la construction, ils ont fait leur apparition.

La maîtrise d'oeuvre, telle que nous la connaissons actuellement, a pris forme.

Mais chacun, l'architecte et les ingénieurs des différentes disciplines, traite son domaine propre, conçoit, étudie et planifie les parties de l'ouvrage qui relèvent de sa compétence, qui font partie de sa mission.

Bien entendu ils travaillent ensemble, mais ils ont tous un contrat séparé qui les lie au maître de l'ouvrage. Entre eux il n'existe aucune relation contractuelle, aucune obligation réciproque, aucune responsabilité commune. Une situation pour le moins étrange.

Bien entendu les contrats respectifs renvoient à une "obligation" de collaborer entre eux. Ils prévoient que l'architecte ou l'ingénieur, l'architecte et l'ingénieur

s'engagent à collaborer avec les autres acteurs de l'équipe, à coordonner leurs études, à s'informer réciproquement, de mettre à disposition en temps voulu les études, plans ou autres documents et d'entreprendre tout ce qui est nécessaire pour harmoniser les études.

Mais aucun engagement ne les lie aux autres, entre eux. Ces engagements contractuels, ils les prennent face au maître de l'ouvrage. Le maître de l'ouvrage devient ainsi la charnière contractuelle entre les membres de la maîtrise d'oeuvre.

En cas de litige entre eux, le maître de l'ouvrage se voit être automatiquement impliqué, bien que restant en dehors de toute initiative, en dehors de tout fait et de toute action liée à la maîtrise d'oeuvre.

Ainsi par exemple, au cas où l'un des acteurs de la maîtrise d'oeuvre subit un préjudice quelconque du fait de la négligence ou d'une erreur d'un autre acteur de cette même maîtrise d'oeuvre, le maître de l'ouvrage doit en répondre face au premier, car les liens

contractuels entre les deux partenaires n'existent pas.

D'ailleurs le contrat de louage d'ouvrage, celui qui est généralement appliqué pour les projets publics, stipule que "tous les différents sont à porter devant le maître de l'ouvrage".

Le maître de l'ouvrage est-il promu au rang de juge? Certes non, car plus loin il est stipulé que tous les litiges relèvent de la seule compétence des tribunaux de Luxembourg. On le fait intervenir activement dans les litiges, cela l'implique et le responsabilise d'autant plus.

Un imbroglio juridique impénétrable, qui se solde invariablement aux dépens du maître de l'ouvrage.

Une oeuvre commune, mais des responsabilités individuelles

Lorsque le maître de l'ouvrage engage un projet d'investissement, il est, en principe, en droit d'attendre un résultat. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il prend

sous contrat des spécialistes, des professionnels.

Pour ce qui concerne la maîtrise d'oeuvre, le résultat consiste à fournir une étude de projet répondant aux exigences du maître de l'ouvrage, des cahiers des charges, des plans, dans un délai défini et dont l'investissement correspond au budget convenu.

C'est donc à ce résultat d'ensemble auquel le maître de l'ouvrage doit pouvoir prétendre. Mais voilà en raison de la multiplicité des contrats individuels il ne peut prétendre qu'à des résultats partiels, ceux prévus dans les contrats respectifs. Et la somme des résultats ne fait pas nécessairement un résultat d'ensemble. De prime abord cela semble illogique, car en mathématiques le résultat de l'addition de plusieurs nombres ou choses de même nature est égal à leur somme. Il doit y avoir une fuite, un mystère quelque part. Mais où ?

Le lieu de ce mystère est l'espace interélémentiel, le joint entre les différentes choses, cet espace infime, intangible qui fait la différence entre l'ensemble indivisible et la somme de ses éléments potentiels.

Dans le cas qui nous préoccupe, le cas des contrats de maîtrise d'oeuvre, les contrats d'architectes et d'ingénieurs, il s'agit de l'espace intercontractuel : la notion du résultat conditionnel.

En effet, le maître d'oeuvre est astreint au résultat à condition que toutes les conditions échappant à sa responsabilité, à son emprise, soient réunies pour qu'il puisse aboutir à ce résultat.

C'est le fameux "indépendant de sa volonté". Il ne doit fournir les études et les plans que dans la mesure où les autres intervenants le mettent en mesure d'exécuter sa mission.

L'ingénieur du génie civil doit fournir les plans de cofrage pour l'exécution des

travaux sur chantier. Mais il ne peut pas les fournir parce que l'ingénieur du génie technique n'a pas fourni les plans des évidements, les trous de passage des gaines, parce que l'architecte n'a pas finalisé les plans d'agencement. Ceux-ci ne peuvent être finalisés parce que la structure statique n'est pas encore déterminée et ainsi de suite.

Tout le monde rejette la faute sur l'autre et le maître de l'ouvrage doit payer les frais d'arrêt de chantier exigés par l'entrepreneur.

Pour les devis, le scénario est identique, pour la qualité, c'est la même chose.

La multiplication des contrats offre trop d'échappatoires. Les responsabilités réelles, intangibles, impalpables. Et le client dans tout cela est le dindon de la farce.

Une oeuvre commune, une responsabilité solidaire, un seul contrat

Il est clair que le maître d'ouvrage n'a aucun intérêt à voir ses contrats être multipliés. Dans tous les cas il doit veiller à la cohérence des contrats et des responsabilités engagées.

Pour les services, prestations ou fournitures pour lesquels des responsabilités indivisibles sont engagées peu importe le nombre des intervenants. Il faut se résoudre à les englober dans un contrat unique.

Tel est le cas pour la maîtrise d'oeuvre. Le maître de l'ouvrage n'a aucun intérêt à saucissonner contractuellement cette mission. Il sera toujours perdant.

Réunir les acteurs de la maîtrise d'oeuvre n'est d'ailleurs pas une démarche nouvelle, inconnue. La loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique) régleme les missions de maîtrises d'oeuvre

pour les projets publics en France est le meilleur exemple.

Pourquoi donc ne pas recourir à ce principe qui pour le maître de l'ouvrage présente l'avantage d'une clarification des responsabilités engagées.

Le Fonds Belval s'est engagé dans cette voie. Chaque projet est attribué à une équipe de maîtrise d'oeuvre à la suite d'un concours international d'architecture. Les équipes se présentent au départ de la course, entièrement constituées, l'architecte est le mandataire. Nous ne nous ingérons pas dans la constitution des équipes, sauf cas exceptionnels. Nous nous bornons de les approuver.

L'équipe lauréate est chargée de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le contrat est joint comme une condition au concours. La mission est clairement définie, la rémunération forfaitisée également. Elle est calculée sur base des barèmes qui ont été négociés entre l'Ordre des Architectes et Ingénieurs et le gouvernement.

Les conditions du contrat sont astreignantes dans la mesure où le devis que l'équipe annonce lors du concours est contraignant.

Nous avons cependant fait une concession sur le point des responsabilités, point qui distingue entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité professionnelle.

La première est une responsabilité commune solidaire et indivisible aux membres de l'équipe. La seconde reste acquise à chaque membre en nom propre.

Bien que du point de vue juridique rien ne nous obligeait à cette concession, les arguments présentés par les architectes et ingénieurs sont compréhensibles.

L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs a jusqu'à présent refusé d'approuver le principe d'application de ce contrat moins confortable pour eux, mais nous persisterons dans notre démarche. ■

LES CONTRATS DE LOUAGE DE SERVICE

Les contrats d'architectes et d'ingénieurs sont des contrats de louage d'ouvrage qui sont régis par les articles 1779 et suivants du code civil. Ils ont pour objet la production d'un travail scientifique ou artistique contre paiement d'une rémunération correspondant aux services produits.

Ce contrat peut avoir le caractère d'un mandat dans quel cas, et seulement dans ce cas, le prestataire de service engage par ses actes le maître de l'ouvrage.

Les services sont définis dans le contrat d'une manière précise et la rémunération est ventilée en fonction des prestations à fournir.

En général la rémunération des architectes est fixée suivant un barème officiel qui tient compte d'une part de la complexité de l'ouvrage et d'autre part du coût de l'investissement de l'ouvrage. Ce barème a été négocié entre l'Etat et l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs.

Depuis 1990 on a assisté à une explosion de la population scolaire de l'enseignement secondaire. Si au début des années 90 on comptait à peine 19.500 jeunes qui fréquentaient les lycées classiques et techniques, en 2003 ce nombre dépassait les 32.700 élèves.

Face à cette progression constante de la population scolaire et le manque de places qui en résultait, le Ministère de

l'Éducation Nationale a entrepris une étude approfondie sur la situation future, qui a abouti au rapport intitulé "Plan sectoriel Lycée", qui a permis de définir une nouvelle organisation spatiale de l'armature scolaire du pays.

La construction d'un nouveau lycée technique à Esch Belval, son implantation ainsi que son orientation pédagogique se fondent sur cette étude.



le Lycée Technique Belval



L'explosion démographique de la population scolaire depuis 1990

Depuis les années 1960 on a constaté une croissance permanente de la population scolaire dans l'enseignement secondaire. Cette croissance était lente et contrôlable.

A cette époque l'enseignement secondaire comportait principalement le secondaire classique. Il y avait par ailleurs l'enseignement professionnel qui formait les jeunes aux métiers et professions techniques et artisanales.

Ce créneau professionnel était complété par la filière de l'apprentissage dans l'entreprise et l'industrie. "D'Leierbud".

L'offre scolaire répondait aux attentes de l'époque.

Mais ce tableau a fondamentalement changé par la suite. La croissance de la richesse du pays et l'augmentation des revenus de la population ont généré un comportement et un intérêt différents face à l'instruction et aux visées professionnelles des parents pour leurs enfants.

Ce qui voilà 50 ans était l'exception, un petit exploit,

devint la normalité. Tout jeune a depuis accès à l'instruction secondaire.

La structure de l'enseignement a été modifiée. Le secondaire technique fut créé dans les années 1970.

A cette époque, seul les élèves très faibles ne pouvaient pas encore accéder au cycle secondaire. Ils fréquentaient l'enseignement complémentaire jusqu'à l'âge obligatoire de scolarisation fixé à 15 ans.

L'évolution continua. Le complémentaire considéré comme un prolongement de l'enseignement primaire fut remplacé par l'enseignement préparatoire et intégré dans le secondaire technique.

Ainsi depuis l'année 1996 tous les enfants à quelques rares exceptions près, mais vraiment très rares, tous fréquentent l'enseignement secondaire, technique ou classique.

Il est évident que cette évolution a généré une importante population qu'il a fallu prendre en compte.

Sur ce phénomène d'origine politique et sociale est venu se greffer le phénomène du solde migratoire positif qui découle de l'importante immigration constatée au cours des 25 dernières années. Il suffit d'analyser l'augmentation nette de notre population pour saisir l'importance de ce facteur.

Des infrastructures insuffisantes

Les infrastructures n'ont pas pu évoluer dans la même cadence que la population scolaire. Et les écarts se creusaient.

Il a fallu construire des locaux provisoires. Les fameux containers. Une solution de fortune pour couvrir les urgences.

D'un autre côté les infrastructures existantes accusaient leurs âges. Ils ne répondaient plus, pour une grande part, aux exigences modernes, ni du point de vue technique, ni du point de vue pédagogique.

D'importants travaux de rénovation et de restructu-

ration ont été engagés au cours des deux dernières décennies. Le Lycée de garçons à Luxembourg, celui d'Esch-sur-Alzette, le Lycée classique de Diekirch, le Lycée Technique des Arts et Métiers à Luxembourg, le Lycée technique de Dudelange, celui de Grevenmacher, de Mersch, tous ces établissements ont été rénovés mais seulement partiellement agrandis.

Ces investissements, bien que nécessaires, n'ont pas permis d'augmenter notablement les capacités d'accueil des disponibilités. Le manque de place subsistait.

Au début des années 1990, le gouvernement, face à cette situation qui devenait toujours plus précaire, a engagé les études pour la construction du Campus Geesseknepchen. Controversé au départ, le projet n'a pu être réalisé qu'à partir de 1996.

Ce fut le premier grand projet où fut créé un nouveau lycée. Le Lycée Aline Mayrisch. Depuis, d'autres projets ont suivi. Le Lycée de Mamer, le Lycée technique de Raemerich et le dernier en date celui de Pétange actuellement en construction qui en fait remplace, notablement agrandi, le lycée existant.

Le plan sectoriel Lycées

Le plan sectoriel Lycées est le résultat d'une étude approfondie de la situation de la structure de l'enseignement secondaire menée par le Ministère de l'Éducation nationale, en collaboration avec toutes les autorités concernées.

Cette étude examine la population scolaire du pays et sa répartition géographique, les infrastructures scolaires disponibles avec leurs offres pédagogiques et finalement les réseaux des transports scolaires existants desservant les différents sites.

Elle évalue par ailleurs l'évolution de la population scolaire dans les dix années à venir pour définir les besoins et les capacités d'accueil suffisantes sur le moyen et le long terme.

La régionalisation de l'armature scolaire vise en premier lieu une décentralisation de l'offre scolaire et permet ainsi de réduire les distances des trajets des élèves.

L'espace national a été découpé en quatre pôles d'enseignement. Le Centre, le Nord, le Sud et l'Est, qui sont eux-mêmes subdivisés en zones de proximité des lycées existants ou projetés.

Pour rationaliser les infrastructures et le fonctionnement des établissements, il a fallu optimiser leur capacité d'accueil.

Pour les lycées classiques la capacité a été fixée de 1.000 à 1.250 élèves alors que pour les lycées techniques elle a été portée de 1.320 à 1.650 élèves au maximum.

La répartition de l'offre scolaire à l'intérieur des pôles d'enseignement sera adaptée aux besoins régionaux tout en offrant toutes les formations à l'exception de certaines options rares, peu demandées, comme la formation hôtelière ou encore les métiers du livre, de la construction et de l'habitat.

Ceci permet une organisation régionalisée des transports scolaires évitant ainsi les trajets excessifs et longs.

Le Lycée technique de Belval

L'analyse démographique à l'horizon 2010 a détecté une insuffisance des infrastructures scolaires au Sud du pays et plus particulièrement dans le secteur de l'agglomération de Esch.

En effet la population scolaire prévisible à cette échéance connaîtra une croissance des effectifs de l'ordre de 3.500 élèves.

Cette demande devra être satisfaite dans les meilleures conditions et dans les délais. En tenant compte des investissements récemment opérés, la construction du nouveau Lycée technique de Raemerich notamment, la construction d'un nouvel établissement est inéluctable dans le pôle Sud.

Pour cette raison le gouvernement a décidé le principe de la construction d'un lycée sur les friches de Belval qui devra être opérationnel avant cette échéance.

La zone de recrutement prioritaire du LT Belval inclut les communes de Sanem, de Mondrange, de Schifflange, et de Esch-sur-Alzette. Une zone de recrutement secondaire comprend les communes de Kayl, Rumelange et Reckange-sur-Mess.

L'offre scolaire du LT Belval

La capacité d'accueil du nouveau lycée technique sera de l'ordre de 1.550 élèves, dont 1.350 élèves fréquenteront le régime normal et quelques 200 élèves le régime concomitant.

Les premiers seront répartis sur quelques 63 classes normales à plein temps alors que les seconds seront regroupés en 13 classes.

Cette capacité est optimale pour le bon fonctionnement d'un lycée mixte. En effet le nombre des élèves est suffisant pour une offre complète dans les deux cycles avec une palette de formation suffisamment intéressante.

L'offre scolaire du LT Belval comportera la division inférieure de l'enseignement secondaire ainsi que le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'un lycée mixte.

Cette offre de base est complétée par le cycle complet de la formation de technique générale ainsi que du cycle moyen de la formation des professions de santé et des professions sociales.

Pour élargir le spectre des formations techniques, il est prévu de créer les cycles complets des formations mécaniques et des formations connexes.

Pour le LT Belval l'enseignement de la mécanique prend une place importante. En effet il couvre aussi bien les formations de technicien que la formation professionnelle.

Ce sera un lycée complet qui comblera une lacune importante dans la palette des formations offertes dans le Sud du pays.

L'implantation du LT Belval

Le nouveau lycée sera construit sur la friche de Belval.

Ce site a été choisi tout d'abord parce qu'il se situe dans le pôle d'enseignement du Sud, au centre de la zone de recrutement concernée.

Il faut savoir que les communes qui se situent dans cette zone ont connu un essor notable au cours des dernières années. A cela s'ajoute que le projet urbain de la friche de Belval

libérera un important potentiel de développement du logement qui impliquera nécessairement une augmentation de la population locale.

Ensuite ce site a l'avantage d'être disponible. Une opportunité, d'autant plus que le projet d'urbanisme a pu intégrer dès le départ la construction du lycée.

L'école sera construite dans le parc Belval qui est situé dans les domaines de la commune de Sanem. Ce grand aménagement paysager a une superficie de quelques 40 hectares et constitue un espace de récréation privilégié pour les habitants et les utilisateurs des nouveaux quartiers de Belval.

Un lieu de premier choix pour intégrer un établissement scolaire. Il y a suffisamment d'espace, il n'y a pas de conflit avec les riverains, pas de problèmes de sécurité.

Les transports en commun sont à proximité immédiate du terrain de l'école. Les Chemins de Fer projettent d'y construire un arrêt spécial pour le lycée.

Le transport en commun trouve sa place dans ce projet. Une place prédominante. En effet non seulement l'école sera desservie par le rail mais il est prévu, comme pour tous les établissements scolaires, de la desservir par les réseaux des bus scolaires.

Le programme de construction

Le LT Belval sera un grand lycée. 1.550 élèves, une population respectable. Le programme de construction a été établi en conséquence. Quelques 40.000 m² de surfaces brutes de planchers seront nécessaires.

Le programme fonctionnel du Lycée technique est regroupé en deux zones distinctes.



La première zone regroupe les infrastructures d'enseignement. Elle comporte les salles de classe normales pour l'instruction des cours théoriques. Ensuite les salles de classe spéciales sont réservées à l'instruction des sciences, des disciplines artistiques et de la bureautique. Finalement il y a les ateliers pour l'initiation à l'artisanat et l'instruction professionnelle.

La seconde zone fonctionnelle du programme de construction est la zone auxiliaire. Elle comporte plusieurs éléments : la structure d'accueil ; l'administration ; la structure de gestion et le sport.

L'élément central du programme de construction sont les salles de classe, les salles de classe "normales" et "réduites". Elles constituent l'unité principale de l'enseignement secondaire et servent à l'enseignement des cours théoriques.

Ces cours représentent en moyenne 50% d'un horaire hebdomadaire de l'enseignement secondaire au technique.

De nos jours, s'ajoute à l'enseignement frontal traditionnel, l'enseignement pratiqué depuis toujours, un apprentissage basé sur l'expérience et l'action qui exige l'autonomie des élèves et le travail en groupe.

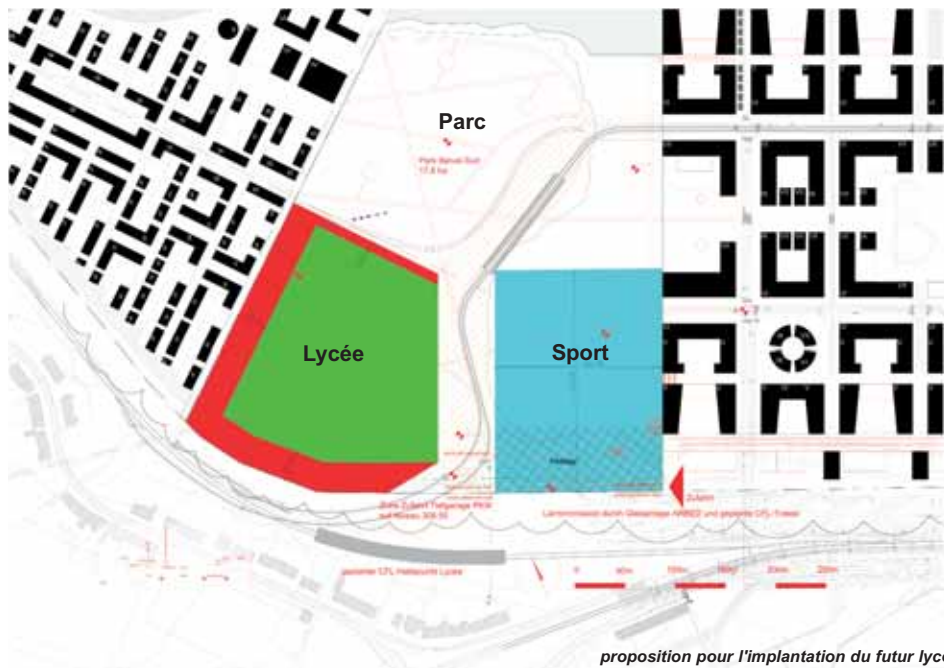
En conséquence, la caractéristique principale de ces salles doit être la flexibilité. Elles doivent être conçues comme des structures neutres, capables de s'adapter aux contraintes particulières des diverses disciplines et d'évoluer suivant le développement des méthodes pédagogiques.

Les salles spéciales quant à elles, regroupent l'ensemble des disciplines nécessitant des équipements et des structures spécialisés pour l'enseignement de la matière.

Il y a trois familles de disciplines. Tout d'abord les sciences naturelles: biologie, chimie, physique, géographie et histoire ; ensuite les sciences économiques: bureautique, informatique et bureau modèle ; et finalement les "sciences" appliquées: mécanique, auto et CNC.

Les salles spéciales sont des salles très sophistiquées quant à leur équipement. Il est nécessaire d'offrir aux élèves le meilleur environnement et les équipements les plus performants pour leur apprentissage.

Le monde professionnel auquel ils seront confrontés après leurs études ne fait pas de concession. La pression est forte et sera à l'avenir plus forte encore. Pour pouvoir exister, les



proposition pour l'implantation du futur lycée

LTB le concours d'architecture

Le concours d'architecture pour la construction du Lycée technique Belval a été lancé au mois de juillet. L'appel de candidature a été lancé dans la presse locale et le journal officiel de l'Union Européenne.

Plus de 60 bureaux ont introduit leur candidature dont un peu plus de la moitié provenait de bureaux luxembourgeois. Les autres bureaux étaient belges, allemands, français, hollandais, italiens et suisses. Les concours du Fonds Belval ont une grande audience dans les milieux professionnels européens.

Le jury est composé de 13 membres.

- Germain Dondelinger**
Président du Fonds Belval
- Alex Fixmer**
Architecte, Directeur du Fonds Belval
- Maryse Scholtes**
Architecte, Premier Conseiller de Gouvernement auprès du Ministère des Travaux Publics
- Tom Weisgerber**
Inspecteur des Finances
- Guy Klepper**
Ingénieur, Directeur - adjoint Agora
- Jean Leyder**
Architecte, Adm. des Bâtiments Publics
- Roland Baldauff**
Architecte
- Paul Bretz**
Architecte indépendant
- Jean Huberty**
Professeur, Attaché au Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle et des Sports
- Peter Latz**
Architecte paysagiste (D)
- Robert Rings**
Echevin, Commune de Sanem
- Dietmar Eberle**
Architecte, Professeur, Vienne (A)
- Rolo Fütterer**
Architecte, Bureau Coenen, Maastricht (NL)

Le jury se réunira au courant du mois de janvier pour faire le choix des concurrents. 12 candidats seront retenus pour participer au concours.

Comme pour les autres concours organisés par le Fonds Belval, les candidats seront invités à s'associer avec des ingénieurs du génie civil et du génie technique, et pour ce projet avec un paysagiste, pour former des équipes de maîtrise d'oeuvre cohérentes. Ainsi les partenaires ont le libre choix de leur association.

élèves devront pouvoir faire face aux exigences de ce monde, pouvoir travailler avec compétence et performance. Ils doivent donc connaître l'outil et savoir s'en servir.

Il faut dès lors que l'école dispose de l'équipement professionnel adéquat. Ceci vaut également, sinon plus, pour l'enseignement professionnel.

L'enseignement de la pratique professionnelle est une mission centrale du Lycée technique Belval.

Le cycle inférieur comportera principalement l'initiation : aux métiers du bois, à l'électronique, la cuisine

ment continu du secteur industriel à laquelle l'offre scolaire doit répondre.

Les ateliers sont conçus sur le principe d'assemblage d'éléments spatiaux fonctionnels qui sont l'espace instruction pratique, l'espace instruction théorique, le bureau, le vestiaire, le local stockage, le local machine, stockage matériel.

Ces espaces définissent des zones d'activités autonomes réservées qui fonctionnent sans interférence avec les éléments voisins.

La structure d'accueil du lycée est un autre élément important du programme

possibilités d'étude et les activités parascolaires complétant l'enseignement notamment, le sport et les loisirs.

L'éducation sportive est inscrite dans les programmes pédagogiques de l'enseignement secondaire. Le sport fut de tout temps un volet très important dans l'éducation des jeunes.

Le programme de construction prévoit la construction d'un hall sportif pour les besoins propres du lycée.

Il est prévu de construire par ailleurs un centre sportif régional sur la friche, à proximité du lycée technique. Cet équipement

comportera entre autres une piscine avec un bassin de 50 mètres et un bassin de 25 mètres. Elle sera également à disposition des établissements scolaires des environs, donc aussi du LT Belval.

Le projet est en route.

Le jury devra trancher. Trouver le meilleur projet. Celui qui répond le mieux aux exigences de la pédagogie moderne. Celui qui s'intégrera le mieux dans l'espace paysager du parc Belval. Celui qui proposera la meilleure architecture tout en respectant l'enveloppe budgétaire fixée pour le projet. ■



et le travail sur métal.

Les formations du cycle supérieur sont la manufacture et l'usinage, le chauffage et la soudure, la mécanique, la pneumatique et l'hydraulique et finalement les métiers de l'automobile.

Ces enseignements sont dispensés dans des ateliers modernes s'approchant le plus possible de la réalité professionnelle tout en intégrant tous les aspects d'une pédagogie efficace.

Ils sont conçus pour garantir la fonctionnalité évolutive du concept ainsi qu'une adaptation au développe-

ment de construction. En effet la mutation de société, l'évolution des structures familiales, des coutumes, des habitudes veut que l'école évolue.

L'école devient plus qu'un lieu d'enseignement. Elle sera un lieu d'encadrement. Non pas un substitut à la famille, mais son complément nécessaire.

Il faut créer les structures d'accueil nécessaires. Elles devront regrouper l'ensemble des fonctions liées à l'encadrement des élèves avant et après les cours : une offre diversifiée de repas à l'heure de midi, des

l'internat une structure d'accueil à nouveau utile

L'internat est une très ancienne institution qui, dans le passé, a accueilli de nombreux élèves dans ses murs. C'était une structure très importante jusque dans la seconde moitié du 20^e siècle, toujours liée à un lycée, souvent à une confession, un ordre.

Les internes, c'était leur nom, venaient de tous les horizons, de loin et de près. Les premiers parce que les moyens de transports étaient insuffisants ou encore inexistant, les trajets trop longs, pénibles ; les seconds parce qu'ils étaient à la punition, trop turbulents, des résultats insuffisants. Mais ils avaient tous une raison d'être là.

Dans la deuxième moitié du siècle dernier les internats ont fermé leurs portes, les uns après les autres, pour des raisons économiques. Il n'y avait plus de demande. Les structures scolaires étaient plus développées. Les transports scolaires performants, et puis ce n'était plus le temps des punitions. Il y a eu 1968.

Mais voilà il y a de nouveau une demande. La raison est simple. Les structures sociales ont évolué. Les parents sont moins disponibles. Les femmes ont intégré le monde du travail, elles ont quitté le foyer, leur ancien lieu de travail qui n'était pas moins astreignant. Mais elles étaient là pour les enfants, disponibles.

Et puis il y a les divorces dont le nombre croît sans cesse, les ménages monoparentaux, difficiles à gérer. Et puis il y a les enfants, de trop.

L'internat refait surface. Le gouvernement est conscient du problème. Il faut agir et d'autant plus que les internats privés ont aussi disparu avec les ordres religieux qui portaient cette tradition et ne peuvent plus l'assurer.

Deux nouveaux internats sont en projet. A Diekirch et à Rédange. Un troisième est programmé à Belval. ■

parcs animaliers, belles vallées et fromages : belval et ses homonymes



Si vous tapez le mot " Belval " dans un moteur de recherche sur internet, 17.000 à 19.000 lignes s'affichent.

De nombreux enregistrements font référence à " notre " site Belval, mais vous y découvrez encore bien d'autres choses intéressantes et curieuses. D'abord il y a les innombrables noms propres, les Gilles et Jules, les Marie et Marie-France Belval. Ensuite viennent les sociétés Belval louant des appartements ou vendant des cellules photovoltaïques. Puis, avec les noms de lieux, on se rapproche de l'origine étymologique du mot ayant ses racines dans la " belle vallée ". Comme le parc animalier de Belval à Bois-des-Dames, créé par Jacqueline et François Sommer " pour réacclimater des espèces ayant vécu à Bel-Val il y a plus d'un millénaire ". Aussi apprend-on qu'il existe un hameau Belval-Ardenne qui compte 197 habitants dont 4% sont au chômage et un autre dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. Plus intéressant semble le village de Belval, situé à 4 km des Charmontois avec sa maison-forte de Belval-en-Argonne, vestige d'habitat seigneurial, avec l'histoire de sa sucrerie qui toutefois finira mal.

En passant par le château des jouets Belval et le champagne de Belval sous Chatillon vous tombez sur le fromage Belval fabriqué dans l'Abbaye de Belval, " situé aux creux d'un vallon boisé ". Ce fameux fromage mérite une attention particulière. Voyons ce que le dictionnaire des fromages nous raconte :

" Belval : Fromage à pâte pressée cuite et à croûte lavée, au lait de vache et fabriqué en Picardie. Egalement appelé Abbaye de Belval ou Trappiste de Belval. Petite production. Belval : Nom de la localité où est situé le Monastère à quelques kilomètres de Saint-Pol s/Ternoise. C'est en 1892 que quelques religieuses venant de Laval, prirent possession du monastère. La pâte pressée non cuite du Belval est à croûte lavée, elle est produite par les 40 religieuses du Monastère. Celles-ci traitent près de 12.000 litres de lait à la semaine. L'affinage de cet excellent fromage dure 1 mois 1/2, chaque pièce pèse environ 2 kg. Il est fabriqué aussi en petit format de 400 g lorsque son affinage est accentué, il prend parfois le nom d'une ville voisine, et une nouvelle personnalité : Le Fromage d'Hesdin. "

© Le Fonds Belval

Production : M. Lamesch, A. Lorang, A. Vaz
Graphic Design : C. Bizzari
Photos : Visions & More by André Weisgerber
Impression : Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg

Luxembourg, décembre 2004

ISSN 1729-5319

Le Magazine du Fonds Belval s'adresse à toute personne intéressée et peut être commandé individuellement ou en abonnement :
20, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg Tél.: + 352 26 840-1 Fax: + 352 26 840-300 Email : fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu